

Citoyens

Avec vous !

Stavelot - Coo - Francorchamps





Table des matières

Citoyens avec vous en octobre 2024!	3
Avec vous et pour vous : le bilan de la mandature de Citoyens!	4
20 engagements pour 2030!	8
Avec vous pour :	
Le développement du territoire!	10
Les travaux, la mobilité et le patrimoine!	14
Les villages!	17
La sécurité et les zones de secours !	20
Le développement de l'économie!	22
Le développement du tourisme!	24
Le développement de l'agriculture!	27
Des finances plus saines et plus justes!	28
La culture, le folklore et la mémoire!	30
L'enfance, l'enseignement et la jeunesse!	32
Une vision environnementale et énergétique!	35
Le sport!	38
Le CPAS et la cohésion sociale!	40
La santé!	43
Nos aînés!	44
Le handicap!	46
La démocratie participative!	48
Une information transparente, efficace et du 21ème siècle!	50

Citoyens avec vous en octobre 2024!

2024 marque un tournant décisif pour Stavelot. Après 6 années de travail au conseil communal, Citoyens est prêt à relever le défi!

Nous sommes une équipe dynamique qui allie expérience, jeunesse, audace et pluralisme, prête à vous servir avec enthousiasme.

Ce programme est le fruit d'une réflexion collective approfondie, enrichie par des réunions avec des associations, des contributions libres, des sondages citoyens, des rencontres citoyennes et les retours que vous nous avez transmis tout au long de notre mandat. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux nombreuses personnes qui ont participé aux groupes de réflexion, permettant ainsi de donner vie à notre **projet 2030**.

Ce changement, nous souhaitons le réaliser **AVEC VOUS**, car travailler ensemble est le cœur de notre démarche pour cette campagne et pour les années à venir.

Avec vous, et pour vous.





Avec vous et pour vous : le bilan de la mandature de Citoyens!

En 2018, plus de 45 % de la population nous donnait son suffrage. Nous obtenions 8 sièges au conseil communal. Pour un mouvement qui se constituait, le résultat était remarquable : une demande d'un nouveau souffle pour Stavelot émergeait.

De conseils communaux en conseils communaux, nous avons joué notre rôle de contrôle démocratique depuis les bancs de l'opposition, ne lâchant rien sur les dossiers qui nous tenaient à cœur, tout en restant positifs et constructifs sur une grande partie de la gestion communale.

Notre plus grand souhait est maintenant d'avoir la main, donc d'entrer en majorité et de pouvoir

directement transformer les idées de ce programme en actions concrètes pour la commune de Stavelot.

Si vous nous en donnez le mandat, Citoyens est prêt à dynamiser Stavelot. Au-delà de la simple gestion quotidienne des affaires courantes, nous construisons avec vous l'avenir de notre commune avec un projet ambitieux basé sur une vision claire et à long terme.

Même si tous les conseils sont maintenant retransmis en ligne, il est probable que vous ne les ayez pas tous suivis. Nous vous fournissons donc ici un résumé de nos actions sur 2018-2024.

Bilan des actions Citoyens sur 2018-2024

Entre 2018 et 2024, soit presque 60 conseils communaux :

- **99** questions d'actualité
- **180** interventions sur des points à l'ordre du jour
- **11** points ajoutés à l'ordre du jour
- **82%** des votes sont à l'unanimité – 10% contre – 8% abstention

Le groupe Citoyens au conseil communal a été positif en votant très souvent les points proposés par le Collège communal à l'unanimité, mais a également été une force de propositions en posant 99 questions d'actualité, en ajoutant 11 points à l'ordre du jour et en intervenant 180 fois afin d'amender ou proposer des solutions aux points portés à l'ordre du jour.

Beaucoup de nos demandes ont été rejetées lors du vote final du point à l'ordre du jour. Avec nos 8 votes sur 19, sans majorité donc, impossible de porter plus loin nos demandes et de les voir se réaliser.

Cela ne nous a pas empêchés de mener nos propres actions. Nous avons organisé une commission "éoliennes" à Ster en mai 2019, un festival "Stavelot en transition" avec une conférence de Philippe Lamberts en septembre 2019, des vœux à la population en 2019 - 2020 - 2023 - 2024 et une conférence sur l'avenir énergétique en octobre 2022.

Quelques autres exemples de notre action concrète durant les 6 dernières années :

Pour l'urbanisme :

- Prise de position pour conserver le site de l'Aile Saint-Nicolas dans le patrimoine communal et ne pas vendre celui-ci à un promoteur privé.
- Demande de consultation de la population dans le cadre du choix des projets de l'Aile Saint-Nicolas.
- Création d'un sondage citoyen concernant la future utilisation du site du Spar.

Pour l'enseignement :

- Défense de l'école de Hockai et recherche d'une solution afin de sortir du conteneur actuel.
- Soutien de nos enseignants, notamment lors de la crise sanitaire.

Pour la communication, la citoyenneté, la digitalisation et les services à la population :

- Demande de réalisation d'un Plan Stratégique Transversal (PST) conforme au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et aux demandes de l'administration stavelotaine.
- Soutien à la création de l'Espace Public Numérique.

- Demande d'ouverture du jury des budgets participatifs à la population comme le vise la circulaire Crucke de 2021.
- Demande de mise en place d'une plateforme citoyenne : participation de la population aux décisions publiques.
- Demande de diffusion des conseils communaux sur Internet (refusée catégoriquement par la majorité puis acceptée sous la pression de la crise sanitaire!).
- Demande répétée de recherche de solution quant à la fuite des agences bancaires de Stavelot puis aux difficultés rencontrées par l'appareil Batopin.
- Demande de rétablissement d'un distributeur de billets à Francorchamps.
- Demande de relance des activités des commissions communales après la pandémie.
- Demande d'allocation d'un budget à toutes les commissions communales.
- Demande d'une réunion d'information sur la 5G.
- Demande d'envoi électronique des documents du conseil communal.
- Demande d'une communication digitale sur un canal neutre pour la ville de Stavelot.

Pour les finances publiques :

- Demandes répétées d'une gestion active de la dette.
- Demandes répétées de ne pas emprunter à long terme pour des projets à court terme.
- Demande d'intégrer un axe de projection budgétaire sur 5 ans dans le tableau de synergie commune/CPAS afin d'assurer la stabilité financière de nos institutions face aux défis budgétaires à venir (cotisation de responsabilisation, coûts de l'énergie, financement des revenus d'intégration...)
- Mise en garde répétée et depuis le départ, au sujet de la RCA et de ses coûts.
- Débat sur la taxation d'acteurs privés implantés sur la commune.

Pour le sport et le secteur associatif :

- Soutien aux associations et aux tenanciers de parkings et de campings du circuit de Francorchamps.
- Demande de mise en place d'une signalétique sportive pour les cyclistes et les marcheurs dans nos forêts, sur les RAVEls.
- Soutien à la réfection des infrastructures des Bressaix (piscine - terrains de tennis - terrain multisports - piste d'athlétisme).
- Soutien à la reprise du sport pour les enfants de moins de 12 ans pendant le Covid.
- Demande d'application de l'OPAG (Ordonnance de Police Administrative Générale) quant à l'ouverture de la cafétéria du hall des Bressaix au bénéfice des clubs sportifs.
- Questionnement quant à la stabilité du hall omnisports des Bressaix.

Pour la cohésion sociale et la santé :

- Demande de soutien aux personnes isolées durant la crise du Covid.
- Demande d'organisation d'une démarche de vaccination pour les personnes isolées durant le Covid.
- Demande de conserver une polyclinique publique dans le centre de Stavelot.
- Soutien à la Maison de Repos et de Soins ainsi qu'aux services de proximité du CPAS.
- Demande concernant les risques liés aux conduites en amiante-ciment et à l'eau.
- Soutien à l'opération Été solidaire.
- Demande d'adhésion au taxi social Mobil'Est.

Pour les travaux et la mobilité :

- Demande de réfection de la Rue Neuve et de ses pavés.
- Demande de réfection de ponts (Ster - Baronheid - Hottonrui ...).
- Demande de mise en place de bornes de recharge électrique pour vélos.
- Demande d'étendre la zone 50 à partir du pont de Chefosse afin de protéger les entrées des quartiers résidentiels de Martinville, la Briqueterie et des Petites Communes.
- Demande de piétonnisation de l'Avenue Ferdinand Nicolay en été et pendant certaines manifestations.
- Demande d'utilisation par la commune de l'application « Fix My Street » afin de repérer les petits travaux et incivilités à réparer.
- Réflexion autour du giratoire du Trou Hennet et sur le portique s'y trouvant.
- Demande de sécurisation de la sortie d'autoroute de Francorchamps.

Pour l'environnement et l'énergie :

- Demande de mise en place d'une stratégie de lutte contre les frelons asiatiques.
- Demande de dépôt d'un dossier afin d'obtenir les subsides « Biodiver'Cité » - « Plan Maya » - « Communes Pilotes Wallonie Cyclable » - « Semaine de l'Arbre. »
- Soutien à un projet réduit d'implantation d'éoliennes à Cronchamps avec l'installation d'éoliennes sur un terrain communal et ouverture du capital aux citoyens tout en réduisant l'impact au maximum sur les riverains. Création d'une commission éolienne afin d'écouter la population.
- Interpellation concernant un dépôt sauvage d'amiante à Hockai et à la résolution de ce problème.
- Demande de mise en place d'un règlement d'interdiction des plastiques à usage unique sur la commune et la réflexion autour de l'utilisation de gobelets réutilisables.
- Soutien aux initiatives Be Wapp et Can-Guru.
- Proposition de la mise en place de l'opération « Ruban Jaune » pour la cueillette libre sur arbres fruitiers.
- Soutien à l'entrée de la commune de Stavelot dans le projet du parc National des Hautes Fagnes.
- Soutien au PCDR (Plan Communal de Développement Rural)

- Demande de mise en place de cendriers ludiques.
- Demande que les compensations de la Boucle de l'Est soient effectives et utilisées à bon escient pour les villages impactés.
- Mise au vote d'une motion contre l'enfouissement de déchets nucléaires dans le massif de Stavelot.

Pour le bien-être animal :

- Demande de mise en place d'un règlement pour interdire l'utilisation des robots tondeuses en heures de nuit afin de protéger les hérissons.
- Demande de réglementation quant à l'utilisation des feux d'artifice. Mise en place de feux d'artifice à bruit contenu.

Pour le logement :

- Demande de mise en place d'un règlement plus strict concernant les logements insalubres et les propriétaires de ces logements – notamment en termes de sécurité incendie.
- Demande de réflexion et de mise en place d'un règlement sur les gîtes de grande capacité afin de veiller à la quiétude des villages.

Pour la jeunesse :

- Soutien aux travaux de rénovation des locaux de la Maison des Jeunes.

- Demande de mise en place d'un conseil consultatif de la Jeunesse

Pour l'économie et les commerces :

- Demande d'entrer un subside « Créashop » auprès de la Région Wallonne afin d'obtenir des primes à l'installation des nouveaux commerces de la Région Wallonne.
- Demande de mise en place d'un système de chèques commerces durant la crise Covid afin de soutenir les commerçants et relancer l'activité commerciale.
- Proposition de mise en place du « mérite du commerce » et mise à l'honneur des commerçants de notre commune.
- Demande de mise en place de primes pour l'aide à l'acquisition de mesureurs CO2 pour les métiers de contact pendant la crise Covid.

Pour le patrimoine :

- Demande de mise en place d'une protection parapluie pour la Maison Hastir.
- Demande de prise en charge active et efficace de ce dossier.
- Soutien à l'achat du bâtiment de la Justice de Paix.



20 engagements pour 2030!

Construire votre nouveau Hall Sportif!

Pour vous, pour soutenir l'activité sportive et nos clubs, nous construirons un nouveau hall sportif !

Rénover vos routes!

Pour vous, pour améliorer votre mobilité, nous rénoverons les routes de notre commune en assurant une attention particulière légitime à la mobilité douce.

Transformer le centre-ville!

Pour vous, nous redorerons le coeur de Stavelot, son centre-ville en

- rénovant d'abord son entrée par la Rue Neuve
- proposant une transformation de la Place Saint-Remacle
- optimisant le patrimoine et le bâti existant
- créant du lien entre l'Abbaye, fleuron touristique et le centre-ville
- soutenant la construction de logements de qualité en périphérie du centre

Proposer dans chaque village, un centre de convivialité!

Pour vous, pour développer la convivialité des villages, en fonction des spécificités de chaque village et avec la Commission Locale de Développement Rural, nous restaurerons ou aménagerons les places de village, développerons une petite plaine de jeux, rénoverons les salles de village, en collaboration avec les villageois. Nous veillerons également à fleurir et embellir les villages et leurs entrées.

Dynamiser le commerce et l'économie!

Pour vous, nous mènerons une politique volontariste : mise à disposition de cellules commerciales à bas loyer avec option d'achat pour inciter à l'installation de nouveaux commerces, relance du marché hebdomadaire, offre adaptée de parkings, offre de commerces ambulants dans les villages...

Rendre à Francorchamps, au-delà du circuit, toute sa visibilité et son importance!

Pour vous, nous placerons Francorchamps sur les cartes de la commune, de la région et de l'international grâce,

notamment, à des aménagements urbanistiques, à son embellissement et à son développement économique et touristique.

Faire du tourisme un atout de notre commune!

Pour vous, nous ferons du tourisme un véritable atout pour Stavelot en développant une image de marque en affirmant les points forts de notre offre touristique : le patrimoine mémoriel, historique, architectural, le sport (circuit de Francorchamps, le cyclisme, les randonnées, le parapentisme...), les richesses naturelles de nos paysages (nos forêts, Coo, Hautes-Fagnes...).

Accéder à du cash dans toute la commune!

Pour vous, nous faciliterons l'accès à de l'argent liquide sur l'ensemble de notre territoire.

Développer une salle culturelle et polyvalente, avec vous!

Pour vous et avec vous, nous aboutirons à un projet de salle culturelle et polyvalente qui répond aux attentes de la population stavelotaine.

Gérer le budget en bon père de famille!

Pour vous, pour le futur de notre commune, nous établirons un plan budgétaire pluriannuel qui ne finance pas des dépenses ordinaires par des revenus extraordinaires.

Concrétiser le projet d'agrandissement de l'école de Hockai!

Pour vous, pour vos enfants, nous concrétiserons le projet d'agrandissement de l'école de Hockai afin d'offrir un environnement de qualité aux enfants et enseignant(e)s de nos villages.

Investir dans le sport et la jeunesse!

Pour vous, parce que ce sont des vecteurs de la cohésion sociale et de bonne santé, nous investirons dans le sport et dans la jeunesse en rénover la piscine, le terrain synthétique et en aménageant, pour les jeunes et avec eux, des lieux de rencontre dans Stavelot et dans les villages.

Placer le développement durable au cœur de chaque politique publique!

Pour vous, pour l'avenir de votre commune et de vos enfants, nous placerons le développement durable au cœur de chaque politique publique, en rénovant énergétiquement, en isolant, en végétalisant, en sauvegardant notre patrimoine naturel.

Maintenir des services de santé et d'aide aux personnes !

Pour vous, nous maintiendrons une polyclinique au centre-ville de Stavelot, une maison de repos et de soins publique et des services de soutien aux personnes dans le besoin.

Soutenir notre agriculture!

Pour vous, pour la résilience de nos territoires, nous soutiendrons nos agriculteurs en favorisant la consommation de produits agricoles locaux dans nos écoles et notre administration. Nous faciliterons la vie de nos agriculteurs par une publicité de leurs actions et par une aide à d'éventuels groupements.

Veiller à la sécurité routière!

Pour vous, pour votre sécurité, en améliorant l'état des routes, nous veillerons également à la sécurité routière en réduisant la vitesse de passage des véhicules par des dispositifs adéquats (chicanes, radars préventifs, ralentisseurs...) et en installant des contrôles de vitesse.

Mettre le handicap au centre de notre action!

Pour vous, nous analyserons l'impact sur la personne handicapée de chaque décision politique et faciliterons son accès à la ville, aux services publics et aux activités présentes sur notre territoire !

Développer un Plan Communal de Développement de la Nature!

Pour vous, pour votre environnement, nous mettrons sur pied un plan d'action avec les acteurs locaux afin de préserver et améliorer le réseau écologique.

Placer le citoyen au centre de la décision!

Pour vous, nous mettrons en œuvre de véritables budgets participatifs et nous consulterons les citoyens sur chaque projet d'envergure.

Informez pour comprendre et décider!

Pour vous, nous informerons chaque citoyen de façon transparente, neutre en utilisant le numérique et en proposant également une alternative papier.





AVEC VOUS,

pour le développement du territoire!

Vous le constatez! Certaines de nos infrastructures et certains espaces publics nécessitent une rénovation et une modernisation urgentes pour répondre aux attentes et besoins de tous.

Malgré nos demandes répétées de conserver le terrain de l'Aile Saint-Nicolas en propriété communale, c'est-à-dire le patrimoine de tous, il est en cours de vente, pour un nouveau giga projet de promotion immobilière en centre-ville alors que vos attentes tendent davantage vers une végétalisation de cet espace stratégique en plein coeur de notre ville. Rendre l'espace public aux Stavelotains sera notre prochain défi. Arrêtons le béton à outrance et ouvrons les espaces. Partout en Wallonie, l'action des différents collèges communaux vise à préserver ou à acquérir de l'espace en centre-ville pour le mettre à disposition de la population. Cela permet des aménagements sains et durables du territoire et améliore grandement le cadre de vie des habitants et de leurs familles. De plus, c'est un indéniable atout pour le tourisme et cela crée un appel d'air pour tous les commerces du centre.

Le hall omnisports actuel est obsolète! Il nécessite une remise à niveau pour garantir des installations sécurisées et fonctionnelles. La vitalité de nos villages repose largement sur la qualité des lieux de rencontre et de convivialité. Ces espaces, essentiels à notre vie sociale et culturelle, doivent être aménagés, rénovés et modernisés. La place Saint-Remacle, véritable joyau de notre patrimoine, mérite d'être revalorisée. La rue Neuve, l'une des principales entrées de la ville, nécessite une rénovation complète de son pavage pour offrir un environnement agréable et sécurisant aux riverains et visiteurs. Nous avons également des projets ambitieux pour d'autres sites emblématiques de notre commune. Notre objectif est de préserver et valoriser notre patrimoine tout en modernisant nos infrastructures et en assurant un cadre de vie de qualité pour un développement harmonieux et durable de Stavelot.

Bien au-delà de la simple gestion quotidienne et de l'accompagnement de projets privés, c'est une vraie nouvelle vision urbanistique que nous proposons pour notre commune !

Notre "Plan d'actions urbanistiques" : 22 propositions concrètes pour relancer Stavelot et les villages !

1. Un nouveau hall omnisports!

Le hall sportif actuel ne répond plus à vos attentes : vétusté des installations, manque d'entretien de la toiture, manque de ventilation, enfoncement du sol lors de compétitions sportives. Un des axes majeurs de cette mandature est donc de pouvoir **disposer d'un nouveau Hall sportif**.

Nous étudierons avec attention la possibilité de le faire sur le site Pépin tout en ouvrant le spectre des possibilités. Nous veillerons également à ce que les clubs sportifs bénéficient toujours de la cafétéria du hall.

Le parking du « pôle sport » sera également sécurisé par une amélioration du marquage au sol, un rappel du 30 km/h et une zone pour les piétons et cyclistes.

Nous veillerons également à moderniser le processus de réservation de la salle afin d'éviter les différents conflits d'agendas.

2. Rénovation des salles et des lieux de convivialité dans les villages!

La vitalité des villages repose en grande partie sur les lieux de rencontre et de convivialité. Ces espaces jouent un rôle essentiel dans la vie sociale, culturelle et économique, permettent l'organisation d'activités variées (fêtes, réunions, ateliers, spectacles...) qui dynamisent la vie locale et renforcent le sentiment d'appartenance. C'est pourquoi nous nous engageons à **rénover et moderniser les salles et lieux de convivialité dans nos villages**.

Plusieurs projets ont été identifiés, comme :

- la rénovation de la **salle de Hockai**
- l'étude d'un projet de **salle à Parfondruy**
- l'extension de la **buvette de Ster**
- la création d'un **local pour la jeunesse de Francorchamps**
- l'étude d'un projet d'une **salle pour Beaumont**
- l'étude d'un projet pour **Amermont**
- l'aménagement de **places de village à Francheville et à Coo**

Cette liste est loin d'être exhaustive. Il est important que ces projets soient étudiés en collaboration avec les villageois. Notre politique vise à écouter attentivement les demandes en projets et à les mettre en œuvre en fonction des moyens financiers. Nous cartographierons et prioriserons également les rénovations et les aménagements en fonction des besoins et financements du PCDR (Plan Communal de Développement Rural).

Certains petits hameaux ont également besoin d'un **petit espace de convivialité**. Une plaine de jeux, un

banc... Ces espaces, qui feront l'objet d'une consultation des riverains, seront intégrés à ce planning de rénovation global de la convivialité des villages.

3. La Place Saint-Remacle restaurée et animée dans le respect de sa valeur patrimoniale!

La place Saint-Remacle est un joyau de notre commune et force est de constater qu'elle pourrait être davantage mise en valeur.

Lors de l'été 2025, nous mettrons en place **un espace partagé "en zone de rencontre" dans lequel piétons et voitures co-habiteront**. Des terrasses seront mises en location aux commerces locaux et différentes animations s'y tiendront. La place Saint-Remacle sera majoritairement **libérée de sa fonction de parking**. Quelques places seront maintenues pour les commerces et les riverains, mais les emplacements seront en grande partie transférés vers l'espace Spar et le parking souterrain.

Une promotion active des événements sera effectuée par la Ville.

Après cette période, nous entamerons une large consultation sur les résultats de cette initiative et sur les attentes des Stavelotains et des riverains directs vis-à-vis de ce projet.

Notre but : **faire de la place Saint-Remacle un centre d'attraction et de fierté pour notre commune, avec vous et pour vous!**

4. La Rue Neuve : rénovation du quartier par le pavage!

Une vraie rénovation du pavage de la rue Neuve s'impose afin de **rendre à ce quartier son éclat d'antan!** C'est la condition essentielle pour faire revivre ce quartier d'entrée de ville... Le choix des pavés lors des précédents travaux a été malheureux et la rénovation des ornières par du tarmac à froid a créé pas mal de dégâts pour les riverains.

Nous nous inspirerons pour cette rénovation du pavage du haut de la rue, qui est d'un modèle différent et qui est plus équipé pour pouvoir supporter le charroi actuel. Nous mettrons en valeur le petit patrimoine de la Rue Neuve (fontaines, lavoir et chapelle) et continuerons à fleurir celle-ci. L'entrée de la Rue Neuve sera aménagée pour en faire une entrée de ville digne de ce nom.

Nous initierons également une réflexion à long terme sur la redynamisation du quartier via un groupe de travail spécifique incluant, habitants, pouvoir communal et professionnels.

5. L'espace du Spar : le parking vert du centre!

À l'espace du Spar prendra place un parking vert au niveau de la rue Haute. Ce parking sera installé sur pilotis afin d'accueillir également un espace de parking en dessous, accessible via la rue Traverse. Le système de pilotis permettra de garder le parking du bas ouvert afin d'éviter tout sentiment d'insécurité et de vandalisme. Il sera aménagé en **parking vert afin de revitaliser et de réhabiliter ce quartier** en cohérence avec l'aménagement de l'espace « Hastir ». Ce parking permettra de libérer la place Saint-Remacle de sa fonction de parking.

6. Développement de Francorchamps : relancer le cœur de village en améliorant le cadre de vie!

Un espace immobilier et commercial se développera de manière harmonieuse et respectueuse depuis l'ancienne gare de Francorchamps jusqu'à la pompe à essence. Suite aux aménagements du SPW dans le centre de Francorchamps, nous **améliorerons le cadre de vie des riverains** par des emplacements et l'amélioration des parkings le long de la route ainsi que par un embellissement général de la route au moyen de mobiliers urbains (bacs à fleurs, fontaines...).

7. Une vraie connexion entre l'esplanade et l'Abbaye : reverdir l'esplanade et sécuriser le parking souterrain!

Le centre-ville de Stavelot semble séparé de son Abbaye par l'aménagement de l'esplanade qui coupe la vue vers un des joyaux de Stavelot.

Nous voulons **dégager la vue vers l'abbaye, améliorer et faciliter les circulations entre celle-ci et le centre-ville et végétaliser en partie l'esplanade**. Une attention sera mise sur le parking en sous-sol, en travaillant sur les lumières, et sur une surveillance par caméra pour minimiser le vandalisme à cet endroit.

C'est une des solutions au parking du centre-ville.

8. Une salle culturelle et polyvalente à Stavelot, avec vous!

Un des premiers projets de la mandature sera de **valider le projet de « salle culturelle » par une consultation populaire à grande échelle**. Le projet proposé par la précédente majorité ne semble pas faire l'unanimité : coût du projet (3 829 572€, dont un subside qui est «espéré»), petitesse de la salle (288 places assises), présence d'une salle similaire à Trois-Ponts (alors que Stavelot et Trois-Ponts partagent le même Centre Culturel).

Nous construirons avec la population stavelotaine sa future salle culturelle et polyvalente afin que celle-ci **puisse convenir à l'ensemble de la population** que ce soit pour des activités culturelles, folkloriques ou associatives.

Il est essentiel, au vu du budget potentiel de rénovation, de valider si le projet en cours est celui souhaité par la majorité des Stavelotains ou si celui-ci doit évoluer vers une salle plus polyvalente, et de plus grande capacité.

9. La rénovation de l'espace des étangs!

L'espace des étangs est un joyau écologique et un atout précieux pour notre commune. Sa rénovation et, valorisation sont essentielles pour **protéger notre environnement, promouvoir la biodiversité et offrir aux habitants un cadre de vie exceptionnel**.

L'espace des étangs peut devenir un lieu d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement. Des parcours pédagogiques et des panneaux explicatifs aideront les visiteurs à comprendre l'importance de la préservation des écosystèmes et l'histoire de ce lieu exceptionnel.

Un espace des étangs entretenu offre un cadre magnifique pour les promenades, le pique-nique et d'autres activités de plein air.

Pour le futur de l'aménagement de ce quartier, plusieurs projets sont possibles et seront soumis aux citoyens : par exemple une **passerelle piétonne** pourrait être installée entre les étangs et le Quai des Neufs Moulins afin d'établir une connexion de promenade entre ces deux rives de l'Amblève, ou encore la rue de la Foulerie pourrait être réaménagée pour établir ce même lien, mais via le Pont de l'Amblève. Ces deux projets seront soumis à la consultation publique.

10. Le lien entre le RAVeL et le centre historique!

La signalétique et les aménagements seront améliorés pour la mobilité douce (vélos, promeneurs, etc.).

11. Un projet concret d'agrandissement de l'école de Hockai!

Depuis 2014, le problème de l'agrandissement de l'école en fonction des contraintes démographiques est connu. Le projet n'a pas bougé depuis, malgré de timides tentatives de faire avancer le dossier. Le constat est implacable : plusieurs cours se donnent dans un conteneur, ce qui, de plus, rétrécit la petite cour de récréation.

Suite à nos demandes répétées au conseil communal, une procédure a été initiée.

Poursuivre dans ce sens et trouver une solution pérenne pour **offrir un enseignement de qualité dans de nouvelles infrastructures** pour les élèves de l'entité est donc une nécessité pour cette mandature.

12. La préservation urbanistique du centre-ville de Stavelot et l'embellissement de nos rues anciennes!

Notre vision urbanistique pour le centre-ville est de **préserver le patrimoine et le bâtiment ancien dans le**

centre tout en embellissant nos rues anciennes.

Un soutien administratif sera prévu pour les propriétaires avec une information sur les primes existantes et le développement de nouvelles primes pour soutenir la rénovation des façades dans le centre-ville de Stavelot.

Nous **encouragerons les logements neufs en périphérie de ce centre-ville** (comme la résidence des Blancs- Moussis par ex.). Un centre-ville propre, bien rénové et dynamique sera une fierté pour tous les Stavelotain(es) et un vrai argument touristique pour les années à venir.

13. Végétaliser Stavelot!

Nous nous engageons à faire de **Stavelot une ville plus verte et résiliente** face aux changements climatiques.

Le projet commencera par une végétalisation de l'esplanade, de l'espace «Spar» et du parking des Iles. Nous réaliserons une étude globale de la ville pour dégager des pistes de végétalisation.

14. L'aboutissement, enfin, pour le projet « Hastir et Chauveheid »!

La rénovation des maisons Hastir et Chauveheid est nécessaire afin de pouvoir envisager un embellissement de ce quartier défiguré par le délabrement et la destruction à petit feu de ces bâtiments. Nous souhaitons mettre fin à cette saga en terminant ce projet.

Un **pôle touristique y prendra place** afin de sauvegarder et valoriser notre histoire collective et d'attirer les touristes vers le centre et ce quartier historique de la rue Haute.

15. Une politique de gîtes maîtrisée dans les villages !

Nous avons à cœur d'instaurer une proportion maximale de gîtes dans chaque village pour mieux préserver leur caractère unique.

Nous voulons faire vivre une politique de gîte visant à harmoniser le marché, à améliorer la qualité de l'offre d'hébergement et à assurer la tranquillité du voisinage. Nous soutiendrons les propriétaires de gîtes en **veillant à la proportionnalité des gîtes dans les villages et en veillant à la qualité de l'offre et à son originalité.**

Nous voulons appliquer l'ordonnance générale de police administrative, en cas de nuisance, et mettre en place un médiateur communal qui s'occupera des relations des gîtes et du voisinage.

16. L'espace Inoxybel : au fil de l'eau!

Le parking des Iles sera aménagé en parking vert et végétalisé. Des carports solaires végétalisés seront installés à cet endroit. Une réflexion à long terme sera menée sur l'espace industriel avec la possibilité de **dégager le long de l'Ambève une promenade pour piétons et cyclistes.**

17. De la vigilance et de la rigueur pour les futurs projets privés dans le centre-ville!

Nous avons protégé, tout au long de la mandature, un terrain public de 6 000m² (site de l'Aile Saint-Nicolas) en plein centre-ville de Stavelot en refusant que celui-ci soit vendu par la majorité sortante à un promoteur privé. Si actuellement le permis n'est pas encore déposé, il est possible que ce projet voie le jour. Notre mission sera donc de veiller à ce que le projet respecte l'ensemble des règles urbanistiques du centre-ville, sans exception. Nous serons également attentifs aux affectations futures des bâtiments de l'Ardenne Prévoyante. Nous voulons promouvoir un **projet permettant un mix de logement et de commerces** afin de créer un pôle commercial à cet endroit de la ville.

18. Développement du pôle économique et technologique du circuit!

En collaboration avec la SPI, la formidable vitrine de notre circuit sera mieux mobilisée pour attirer et développer les acteurs économiques de pointe liés à l'automobile. Notre ambition est de **faire de notre commune une pionnière en matière d'innovation technologique liée à l'automobile et à la mobilité** dans le respect des intérêts des riverains et de la qualité de notre environnement.

19. La rénovation des bâtiments communaux!

Cette rénovation énergétique des infrastructures du service "travaux" de Chefosse et des écoles de Hockai et de Ster se fera dans le cadre du plan carbone de la commune. Ce dernier ambitionne la diminution progressive de l'empreinte carbone de la commune.

20. L'accès à un logement décent, pour tous!

Nous lutterons contre les marchands de sommeil et veillerons à la mixité dans les quartiers et dans les villages. Cela se fera concrètement par un meilleur contrôle des transformations réalisées et au niveau de la délivrance des permis.

21. Des bornes de recharge pour voitures et vélos électriques!

Nous veillerons à ce que le réseau de bornes de recharge dans la commune se densifie afin de permettre aux vélos électriques et aux voitures électriques de pouvoir se recharger.

22. L'installation de parkings pour le covoiturage à proximité des entrées de l'autoroute!

Nous veillerons à l'installation de parkings de covoiturage près des entrées d'autoroute, facilitant ainsi les déplacements partagés et réduisant le trafic.



AVEC VOUS,

pour les travaux, la mobilité et le patrimoine!

Vous le constatez! L'état des routes de notre commune présente de nombreux défis. Actuellement, de nombreuses voiries sont en mauvais état, créant des dangers quotidiens pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Les dégradations causent non seulement des risques pour la sécurité, mais également des désagréments pour tous les usagers. Nous devons prendre des mesures concrètes pour garantir des infrastructures routières sûres et durables.

Nous constatons un manque de planification systématique dans la gestion des rénovations routières. Il n'existe pas de cadastre détaillé public répertoriant l'état des voiries selon leur dangerosité et leur niveau de dégradation. Sans cet outil essentiel, il est difficile de prioriser efficacement les interventions nécessaires.

Les investissements dans les projets de rénovation des routes ne sont pas suffisamment alignés avec les besoins réels de notre commune. Le budget alloué à la réparation et à l'entretien des voiries est actuellement insuffisant pour couvrir l'ensemble des travaux nécessaires.

La communication actuelle concernant les travaux en cours et les déviations peut être améliorée. Les citoyens et les opérateurs économiques ne reçoivent pas toujours des informations claires et en temps voulu sur les chantiers qui les affectent. Il est crucial de mettre en place une communication structurée et régulière via des canaux publics comme le site de la ville et les réseaux sociaux, afin que tout le monde puisse accéder facilement aux informations nécessaires.

La sécurité routière dans nos villages et hameaux est préoccupante. Il manque des zones de limitation de vitesse et des ralentisseurs aux endroits critiques, ce qui met en danger les usagers faibles comme les piétons et les cyclistes. De plus, lors des grands événements sur le circuit de Francorchamps, il y a un besoin accru de contrôle de la vitesse pour assurer la sécurité.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans notre centre-ville est insuffisante, malgré l'obtention récente du label Handicity. Les infrastructures actuelles ne répondent pas aux besoins des PMR, rendant leurs déplacements difficiles.

Notre plan "routes" : planifier - réparer - entretenir et communiquer!

Audit de la situation et planification

- Réaliser un **cadastre objectif des voiries**, en fonction de la dangerosité et l'état de dégradation de la voirie.
- Consulter les acteurs de la rénovation des routes, pour détecter leurs besoins et disposer de leur retour sur les meilleures **méthodes de travail**.

Notre but : établir une planification à long terme pour la rénovation des routes. Avec une bonne planification, et l'utilisation accrue de techniques de rénovation de routes telles que le double-enduisage, la rénovation de nos routes avancera à grands pas.

Réparation et Entretien : augmentation du budget extraordinaire de rénovation des routes de 33%

- Mettre en place un planning des **raclages et de double enduisage** : refaire toutes les routes à neuf n'est budgétairement pas possible; par contre, planifier efficacement les raclages et les doubles enduisages permet de maximiser le nombre de kilomètres de voiries refaites. Les exemples de routes à rénover ne manquent pas : Somagne, Rozî, la route de Cockaifagne à Hockai... La priorisation des différents travaux dépendra du cadastre et de la concertation avec la commission travaux.
- Refaire les **accotements et les trottoirs**, pour une meilleure sécurité.
- Veiller à une planification régulière de **l'entretien des fossés**.
- Veiller à la **suppression** de la **signalisation** (par exemple hébergement touristique) devenue **obsolète**.
- Entretien et développer le **réseau de promenades et promenades thématiques**. Mieux communiquer concernant le réseau existant. Contrôler périodiquement le balisage des promenades.

Des nouveaux projets

- Poursuivre les investissements dans de **nouveaux projets** : les PIC (Plan d'Investissement Communal)/ PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité), en fonction du cadastre établi et de la commission "travaux".

Embellissement

- Aménager les différentes **entrées de la commune, les entrées de villages et de Stavelot**.

- Étudier et mettre en œuvre l'harmonisation des **signalétiques** en centre-ville et des lieux historiques.
- Reverdir le centre-ville de Stavelot en commençant par le **projet de végétalisation** de l'Esplanade, du site du "Spar" ainsi que du parking des Iles.

Une commission travaux et une application numérique pour organiser et gérer efficacement

- Créer une **commission travaux** qui aura un représentant par village/quartier de Stavelot. Elle sera un véritable lien de communication entre le terrain et le service travaux.
- Mettre en place un **service de type "Fix My Street"**, permettant de signaler des incidents dans l'espace public. Cette plateforme permettra d'organiser la communication pour toutes et tous vers le service Travaux, et que les demandes de chacun soient entendues.

Une meilleure information sur la situation des travaux et sur les déviations en cours

- Instaurer une **communication structurée, régulière et saine** entre les citoyens, les opérateurs économiques et les communes voisines affectés par les chantiers. Cette communication aura lieu via un canal public (site de la ville, réseaux sociaux de la ville), et non via un canal de communication privé, afin de permettre une information pour tout le monde.
- Prôner la **transparence** sur les rénovations des routes en cours et expliquer les choix réalisés et les priorisations objectivement en fonction du cadastre et de la commission "travaux".

La sécurité routière pour tous!

- Créer des **zones 50 dans les hameaux et villages** et installer des ralentisseurs aux endroits les plus critiques afin de sécuriser les espaces de vie et les usagers faibles (piétons, enfants, vélos) dans nos villages.
- Créer des **zones « no GPS »** pour limiter la circulation dans les hameaux. Lors des **grands évènements sur le circuit**, renforcer la présence policière pour **contrôler la vitesse dans les villages environnants**, assurant ainsi la sécurité des spectateurs et des riverains à leurs arrivées et leurs départs.
- Intensifier les **dispositifs ralentisseurs** dans les villages lors des déviations dues aux travaux.
- Mettre en place, là où c'est opportun, des **radars préventifs** dans les villages et certains quartiers du centre-ville.

- Aménager les abords des écoles, avec une **signalétique appropriée**, afin de réduire la vitesse.
- Assurer une tournante des gardiens de la paix pour une **sécurisation de toutes les écoles de la commune**.
- Porter une attention particulière à la sécurité des écoliers au **carrefour de la Haute-Levée**.
- En période estivale, adapter systématiquement la circulation dans certaines rues en adoptant une signalétique **“nos enfants jouent”** et en installant des dispositifs temporaires.

La mobilité, en route!

Mobilité douce

- Développer une **connexion réelle entre le centre-ville et le RAVeL** pour favoriser la mobilité douce.
- En collaboration avec les riverains, étudier les possibilités de **nouveaux accès** au RAVeL pour les quartiers à proximité.
- Veiller à la **sécurité des usagers faibles**.
- Aménager de **petits parkings à vélo** à proximité des lieux publics.

Accessibilité pour tous

- Favoriser l'accessibilité PMR dans la ville, en adaptant des **places de parking aux personnes à mobilité réduite**.
- Porter une attention particulière lors de la rénovation du centre-ville et de la place Saint-Remacle à une **meilleure accessibilité du centre-ville aux PMR**. Notre ville est labellisée Handicity, mais, paradoxalement, l'accès des PMR est très difficile.
- Créer des promenades faciles **d'accès aux poussettes et aux PMR** dans le centre-ville et sur toute l'entité.

Parking

- Créer de **nouveaux parkings** derrière la rue Neuve, à l'Aile Saint-Nicolas et sur l'espace "Spar".
- Sécuriser et promouvoir les **parkings déjà existants**, comme le parking souterrain.
- Soutenir **les commerçants, les professions libérales, les acteurs médicaux et paramédicaux du centre-ville** de Stavelot par l'installation de places de parking dédiées.
- Développer une réflexion à grande échelle sur le **parking en périphérie de la ville**.

Notre Patrimoine et Petit Patrimoine, avant tout!

- Adapter les subsides pour la rénovation des façades pour que celui-ci soit affecté, notamment, à la **rénovation des colombages**.
- Veiller à un entretien régulier du **petit patrimoine** de Stavelot et des villages (fontaines, bacs d'eau, croix...). Ces petits coins de convivialité sont sources d'histoire et de fierté pour les riverains.
- Moderniser et harmoniser les **panneaux explicatifs** sur l'histoire de Stavelot.
- Fournir un **service de conseil** à la rénovation du bâti ancien, que ce soit pour les primes, pour les méthodes, ou les entreprises à conseiller en fonction des travaux souhaités.

Une commune propre pour une qualité de vie assurée !

- Améliorer la propreté de la ville et des villages à tout moment : sensibiliser régulièrement pour **réduire les abandons de déchets**.
- Privilégier les **poubelles publiques avec de petites ouvertures**.
- Empêcher les **dépôts de sacs d'immondices** en fin de week-end, en collaboration avec les gîtes.
- Augmenter le nombre de **ramassages de carton** sur l'année pour le porter à 6.
- Être vigilant à la propreté lors des **périodes de courses automobiles**.
- Développer une signalétique de prévention pour le **jet de canettes dans les champs**.
- Développer un programme **« Stavelot plus propre »** avec le soutien de la Wallonie (« Wallonie Plus Propre »). Cela passera par le développement d'une véritable communauté citoyenne de la protection de l'environnement et la promotion des **« Ambassadeurs de la propreté »** que nous soutiendrons grâce à du matériel (pinces, sacs, etc.) et à un soutien logistique (ramassage de sacs, etc.). Nous organiserons également des actions de sensibilisation telles que le **« plogging »**, activité qui consiste à courir tout en ramassant des déchets sur son passage.
- Soutenir les missions de **« Monsieur camp »** : nous soutiendrons et nous renforcerons le rôle du **« monsieur camp »** durant les mois de juillet et août, fonction qui doit veiller notamment à la propreté des camps, leurs abords, et aux bons rapports avec le voisinage.



AVEC VOUS,

pour les villages!

Vous le constatez! La commune de Stavelot est composée de nombreux villages et hameaux qui sont une véritable force de notre territoire rural. À l'intérieur de ces villages cohabitent agriculteurs, habitants, vie associative, activités économiques et touristiques, faune et flore.

Un village, c'est une micro-collectivité, une tranche de la commune à part entière. L'attachement des habitants à leur village est vertueux, car il favorise les rencontres villageoises à l'intérieur d'ententes ou de comités. Ces vies collectives font sens et permettent à beaucoup de sortir de leur isolement ou de leurs difficultés quotidiennes. Le village crée une émulation entre les habitants, c'est une émulation qu'il faut soutenir et renforcer !

Vivre dans un village, c'est bénéficier de tranquillité et de calme, d'une proximité avec la nature. Ces qualités doivent être préservées.

Des routes entretenues et des contrôles de vitesse dans les villages!

- Améliorer **l'état des routes**. Actuellement, certaines routes sont dans un état fortement dégradé, à cause d'un manque d'entretien de celles-ci. Nous prévoyons d'augmenter le budget de rénovation des routes de 33% afin d'atteindre cet objectif.
- Réduire la **vitesse de passage des véhicules** dans les villages en utilisant différents dispositifs (chicane, radar préventif, ralentisseurs). Les dispositifs de type "chicane" seront testés au préalable avec des dispositifs temporaires, afin de pouvoir évaluer l'impact, et ce, avant de passer à la version définitive.
- Organiser une **signalétique appropriée** dans les villages aux abords du circuit de Francorchamps pour les spectateurs, et assurer une présence policière accrue à la sortie des événements. Nous dialoguerons avec les responsables du circuit pour organiser la sensibilisation des spectateurs à la vitesse dans les villages.
- Améliorer la mobilité et accorder une attention particulière à la **mobilité douce** (vélos et marche à pied).

Des salles de village rénovées ou construites!

- Mettre en route des projets de **rénovation ou d'aménagement de salles à Hockai, Beaumont, Parfondruy, Amermont et d'un local pour la jeunesse de Francorchamps**. Nous porterons un regard vigilant sur les autres projets de ce type qui nous seront proposés par les villageois. Certains projets pourront être financés par le Plan Communal de Développement Rural, en fonction des résultats de celui-ci.
- Mieux soutenir les comités de village via le **remboursement de la part communale du précompte immobilier** perçu sur leur patrimoine et via une meilleure aide logistique et financière.

Des villages embellis, entretenus et aménagés (entrées, places, lieux de convivialité, petit patrimoine...)

- Embellir les places de village : chaque village a besoin d'un **lieu de rencontre convivial**. Dans un hameau il peut s'agir d'un banc, dans un autre d'une plaine de jeux... Nous veillerons à ce que ces lieux soient créés en concertation avec les riverains ou entretenus correctement, et que tous les villages bénéficient au moins d'un lieu de ce type.
- Veiller à soigner **l'esthétique des entrées des villages** en mettant en place des actions concrètes telles que l'aménagement de parterres fleuris,

l'installation de panneaux d'accueil attractifs, etc.

- Valoriser le **petit patrimoine des villages** : bacs à eau, petites places, anciennes bornes frontières, croix, statues, chapelles, etc. Le patrimoine de notre commune regorge de ces petites merveilles. Nous nous engageons à restaurer et à valoriser ces petits trésors.
- Créer des **aires de jeux et de détente dans les villages** : nous aménagerons des terrains multisports et des aires de jeux en dehors du centre de Stavelot en veillant à la sécurité de ces espaces et en évitant toute nuisance pour le voisinage. Ces projets intégreront dans la réflexion les comités de village et les habitants afin de répondre efficacement à leurs besoins.

Un distributeur de billets à Francorchamps!

- Réinstaller un **distributeur de billets à Francorchamps** : nous remettrons en place un distributeur de billets dans le centre de Francorchamps afin de soutenir les associations et les commerces locaux et pour éviter un gaspillage de temps et de carburant aux riverains et visiteurs.

Une commission village, par village!

- Mettre en place, une fois par an par village (ou zone de villages pour les plus petits), une **réunion réunissant les villageois et l'échevin des villages**, afin de pouvoir adapter au mieux les politiques aux besoins réels du terrain.

Des projets de village financés!

- Poursuivre et accentuer le déroulement du **Plan Communal de Développement Rural (PCDR)**. Le PCDR est un outil développé et soutenu par la Région Wallonne depuis 1991 qui permet d'enclencher un véritable plan d'actions et de projets réalisés grâce à une large participation citoyenne. Stavelot était une des rares communes rurales wallonnes à ne pas bénéficier d'un tel plan avant cette mandature et notre intervention à ce propos.
- Mettre en œuvre les **budgets participatifs**, véritablement participatifs (avec implication et décision des citoyens) pour financer les initiatives locales dans les villages.

Une offre de gîtes proportionnelle dans les villages!

- Faire vivre une politique de gîte visant à harmoniser le marché, à améliorer la qualité de l'offre d'hébergement et à assurer la tranquillité du voisinage. Nous soutiendrons les propriétaires de

gîtes en veillant à la **proportionnalité des gîtes dans les villages** et en veillant à la qualité de l'offre et à son originalité.

- Appliquer l'ordonnance générale de police administrative, en cas de **nuisances**, et mettre en place un médiateur communal qui s'occupera des relations des gîtes et du voisinage.

Une implantation d'éoliennes bien encadrée!

- Encadrer l'implantation d'éoliennes dans un **règlement urbanistique et citoyen strict**.

Une offre commerciale dans nos villages!

- Soutenir l'installation de **commerces de proximité** dans les villages.
- Favoriser la présence de **food trucks** dans les villages sauf s'il y a des commerces du même type existants afin de créer une convivialité et des rencontres villageoises autour d'un espace de restauration temporaire (friterie ambulante, hamburgers, pizza, etc.).
- Encourager les **commerçants ambulants** (poissonnier, maraîchers...) à offrir des possibilités d'approvisionnement dans les villages. Nous soutiendrons ces initiatives par une communication communale des heures de passage via les canaux officiels.

Des associations de village soutenues!

- Soutenir les sociétés de village qui possèdent une salle via le **remboursement de la part communale**

du **précompte immobilier** perçu sur le patrimoine appartenant aux comités culturels et folkloriques et via une meilleure aide logistique et financière.

- Subsidier en partie les **événements exceptionnels** des comités de villages.
- Soutenir par des **aides logistiques** les associations de village.

Des déchets bien gérés!

- Étudier l'installation des **conteneurs pour déchets verts** (tontes de pelouse, etc.) dans les villages afin d'éviter des trajets importants aux villages les plus éloignés pour ce type de déchet.
- Augmenter la fréquence de **passage de ramassage des cartons** de 4 à 6 passages par an.

Des colis facilement accessibles!

- Soutenir la mise en place de **zones de réception** pour les colis issus de l'e-commerce dans les villages les plus éloignés et favoriser la livraison et la logistique des circuits courts (dépôt de paniers, etc.).

Un internet de qualité!

- Assurer un **accès à un internet de qualité pour tous**. Nous prendrons les mesures nécessaires en lien avec les différents acteurs du marché pour assurer à tous sur l'ensemble du territoire de la commune un bon accès à l'internet.





AVEC VOUS,

pour la sécurité et les zones de secours !

Vous le constatez! La sécurité à Stavelot nécessite une approche renforcée et proactive. Nos policiers, nos pompiers et nos ambulanciers réalisent un travail exceptionnel au quotidien, mais leur travail n'est pas toujours suffisamment soutenu.

Dans certains quartiers ou dans certains villages, vous demandez une écoute active et des actions concrètes de la part de la police de proximité pour résoudre rapidement vos problèmes.

La prévention des stupéfiants chez les jeunes n'est pas suffisante et requiert une attention particulière. L'évolution du trafic et de la consommation de stupéfiants en général est inquiétante et doit faire l'objet d'une politique de prévention et de répression renforcée.

Les caméras de sécurité doivent être mieux gérées, tout en respectant les réglementations RGPD. Le parking sous l'esplanade reste un point sensible, nécessitant sécurisation et embellissement.

Investir dans la sécurité, c'est protéger les vies, maintenir l'ordre social, prévenir les risques, soutenir le développement économique grâce à un environnement sûr, protéger les biens privés et publics et promouvoir la liberté. Il s'agit donc d'un engagement important pour Citoyens.

Nous nous engageons à améliorer la sécurité et la qualité de vie de notre commune !

Notre Police

- Renforcer la police de proximité notamment avec le **passage régulier de patrouilles**, dans Stavelot et dans les villages.
- Lutter contre l'insécurité : pratiquer la tolérance zéro, poursuivre tous les délits, les **actes de vandalisme, les décharges sauvages** et les actes d'incivilités.
- Intensifier la présence des équipes de prévention de la police **lors des soirées** pour garantir une atmosphère saine pour tous.
- Rester à l'écoute des citoyens, des comités de quartiers et de villages pour mener des **actions rapides et concrètes** en collaboration avec les agents de terrain.
- Mettre en place une politique de prévention proactive envers notre jeunesse concernant la **consommation de stupéfiants**.
- Veiller à l'efficacité du **système de caméras de sécurité**, tout en respectant les réglementations RGPD en la matière.
- Sécuriser le **parking sous l'esplanade** : embellir l'endroit et assurer une présence policière régulière.
- Encourager la tenue de **cours de sécurité routière** dans les écoles.



Notre Zone de secours

- Améliorer les **relations entre le commandement des zones et les organes politiques**.
- Participer activement aux **réunions du collège de la zone** de secours afin de garantir que Stavelot soit représentée dans toutes les décisions d'investissement importantes pour notre zone.
- Entretenir et **rétablir le dialogue** avec tous les acteurs de la zone de secours.



AVEC VOUS,

pour le développement de l'économie!

Vous le constatez! Le marché hebdomadaire de Stavelot manque d'attrait et ne permet pas à la population active d'y participer pleinement. Nos commerçants locaux ont besoin de soutien et d'encouragements pour prospérer dans un environnement concurrentiel.

Les villages de Stavelot souffrent d'un accès limité à une offre commerciale diversifiée et les démarches administratives pour les indépendants et PME peuvent être décourageantes.

Il y a donc un besoin urgent de renforcer la présence et la visibilité des artisans et commerçants locaux. L'absence d'une approche proactive et d'une image de marque pour Stavelot pour attirer de nouveaux commerçants et entrepreneurs limite le dynamisme économique de Stavelot.

Notre projet développe une politique économique dynamique, innovante et créative qui met en place un cadre positif à l'entrepreneuriat, notamment via un programme de soutien à l'installation de nouveaux commerces.

Des commerces locaux sur tout le territoire!

- Dynamiser le **marché hebdomadaire** par l'accueil de nouveaux marchands. Nous adopterons une démarche proactive envers une sélection de marchands dont nous avons besoin. Nous soignerons également la communication vis-à-vis de ce marché, afin que l'offre et la demande puissent se

rencontrer. Nous animerons ce marché afin de ne pas le laisser périliter. Nous modifierons également le **jour de marché** qui n'offre actuellement aucune possibilité de participation à la population active.

- Étudier les appels d'offres de la Région Wallonne de type **Creashop**, qui permettent d'inciter de nouveaux commerçants à s'implanter.

- Soutenir l'**installation de nouveaux commerces** en achetant une cellule commerciale, en la mettant à disposition, moyennant un loyer modéré, à des candidats commerçants qui auront la possibilité d'acquérir ensuite l'espace. L'investissement ainsi récupéré pourra être réinjecté dans une nouvelle cellule commerciale, et ainsi de suite.
- Soutenir le déploiement et l'activité des commerces avec une politique d'aménagement du territoire cohérente en identifiant des espaces clés et accessibles dédiés aux **commerces en périphérie** (par ex. sur le site de l'Ardenne Prévoyante) et en recréant du lien entre les différentes zones d'activité urbaines dans le centre.
- Soutenir et écouter les commerçants et les entrepreneurs de la commune notamment en réalisant les **achats de la commune dans les commerces présents sur notre territoire**.
- Étudier la création d'une **Agence de Développement Locale sur le territoire de la commune** afin de stimuler les partenariats, accueillir de nouveaux porteurs de projets économiques, réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi.
- Ouvrir un **guichet pour les indépendants et PME** à l'administration communale afin de faciliter les démarches à entreprendre en vue d'une installation.
- Développer une **offre de commerces ambulants dans nos villages**, lorsque cela ne fait pas concurrence au commerce local, afin d'assurer à ceux qui sont les plus éloignés un accès aisé à une offre commerciale diversifiée (épicerie mobile, food trucks...).
- Développer un **marché mensuel du terroir** pendant la belle saison.
- Promouvoir les **commerçants stavelotains en les mettant à l'honneur régulièrement**, par leurs compétences, leurs qualités et leurs années de travail sur la commune.

Entrer de plain-pied dans l'économie du 21ème siècle!

- Proposer ou soutenir une initiative privée proposant un lieu à la **double mission d'espace de co-working et d'incubateur d'entreprises**. L'espace de coworking permettra notamment d'accueillir les télétravailleurs, de tenir des réunions et de travailler de façon non permanente. Vu les problèmes de mobilité croissants, nombreuses sont les entreprises à privilégier le télétravail et à chercher ce type d'espace dans notre territoire.
- Développer l'économie rurale grâce aux fonds européens (fonds FEDER). Nous avons soutenu dans ce cadre la démarche d'intégrer le **GAL** Fagnes-

Haute Amblève. La dynamique des **GAL** qui ont pour objectifs de mobiliser les habitants et de soutenir la réalisation des idées s'accorde totalement avec notre ADN et constitue une opportunité exceptionnelle de financement qui ne doit plus échapper à Stavelot!

- Initier l'**autonomie alimentaire** de la commune. Assurer des **infrastructures de qualité** à l'ensemble du territoire grâce à une mobilité améliorée dans les zones commerciales, à la réfection et l'amélioration du réseau routier, à l'installation de la fibre optique, etc.
- Développer le **pôle économique et technologique du circuit** : en collaboration avec la SPI, nous ferons de notre commune une pionnière en matière d'innovation technologique liée à l'automobile et à la mobilité.
- Développer de façon raisonnée les **parcs d'activités économiques**.
- Promouvoir une meilleure **coordination et mise en réseau** entre les activités et les acteurs économiques de la commune.

Une meilleure information des activités économiques et commerciales!

- Promouvoir la « **Journée du client** » qui permettra de faire découvrir les commerces de la commune par les visiteurs et par les habitants de notre commune.
- Mettre à jour régulièrement et proactivement un **répertoire dynamique des activités économiques** identifiant les entreprises, les professions libérales et les commerces actifs sur la commune.
- Créer une **vitrine virtuelle pour nos artisans** afin de visibiliser leur travail et leurs actions.
- Rendre davantage visible l'**offre commerciale de notre commune** ainsi que les possibilités de **stationnement** pour y accéder.



AVEC VOUS,

pour le développement du tourisme

Vous le constatez! Stavelot est assise sur une mine d'or constituée de notre patrimoine architectural, historique, du circuit et de notre environnement exceptionnel. Notre commune se trouve en effet à un carrefour où son identité riche et variée mérite d'être mise en avant.

Actuellement, l'image de notre commune ne reflète pas pleinement son potentiel. Une stratégie de «city branding» ou marketing urbain est nécessaire pour valoriser notre patrimoine abbatial, le circuit de Spa-Francorchamps, le parc d'attractions de Coö et nos paysages naturels. Le manque de communication harmonisée et d'une identité visuelle forte nuit à la reconnaissance de notre commune.

De plus, une meilleure coordination avec la Maison du Tourisme Spa-Hautes Fagnes est indispensable pour créer des synergies bénéfiques. Il est essentiel de mettre en valeur des sites comme les Étangs tout en préservant notre biodiversité.

Le secteur artisanal souffre d'un manque de visibilité, et un espace de vente dédié pourrait soutenir nos artisans locaux.

Le tourisme sportif représente une opportunité à saisir, mais les infrastructures de promenade et la signalétique doivent être améliorées.

Enfin, l'accueil des touristes nécessite une réflexion sur l'augmentation de l'offre de parking et le maintien de la propreté et de la sécurité, pour garantir une expérience positive à nos visiteurs tout en préservant la qualité de vie des résidents.

Une vraie image de marque pour Stavelot !

- Développer une **image de marque solide de notre commune grâce à un véritable « city branding »** ou marketing urbain afin de cultiver notre image de ville abbatiale tout en réaffirmant notre identité multiple : le circuit de Spa-Francorchamps, Coö, les richesses naturelles, le cyclisme, etc. Ce marketing passera notamment par une communication harmonisée, par la création d'un logo et de visuels impliquant l'ensemble des forces de notre commune. Il s'articulera également autour du **développement de différents labels**.
- Désigner un(e) **chargé(e) de communication** au sein de l'écosystème communal afin de coordonner les différentes initiatives et de veiller à une meilleure communication de la richesse de notre territoire.
- Développer davantage de **synergies avec la Maison du Tourisme Spa-Hautes Fagnes**, dont notre commune fait partie.
- Intégrer le développement durable comme un enjeu du tourisme et levier du dynamisme économique. Promouvoir un **tourisme responsable et respectueux** du patrimoine, notamment naturel.
- Réaliser, en collaboration avec les communes avoisinantes, un véritable marketing autour de la qualité de notre paysage : « **Le paysage de la Haute Ardenne** ». Développer des synergies avec les communes faisant partie de parc naturel des Hautes Fagnes.
- Élaborer un **programme d'activités à vocation touristique** pendant la période estivale sur l'esplanade ainsi que dans le centre historique de Stavelot (place Saint-Remacle).
- Soutenir et améliorer la **visibilité de l'Office du tourisme et des différents syndicats d'initiative**.
- Promouvoir l'utilisation des **langues étrangères** pour l'accueil des touristes auprès des commerçants, des acteurs touristiques et du personnel saisonnier.
- Développer le **tourisme numérique** : toute l'information utile à l'organisation d'un séjour dans notre région se retrouvera en ligne telle que des cartes de promenades en téléchargement gratuit, des traces GPS des promenades à réaliser sur la commune, les logements, les activités, etc.

Notre patrimoine, un véritable atout touristique!

- Créer un **musée des vieux métiers stavelotains, des tanneries et du folklore** : grâce à cet espace, nous désirons partager, pendant l'année, notre histoire locale, les gestes de nos anciens et les traditions folkloriques de notre commune (collection

d'archives, de costumes, etc.). Cette vitrine pourrait être imaginée dans les maisons Hastir et Chauveheid, une fois celles-ci réhabilitées.

- Développer le **tourisme « de mémoire »** : nous mettrons en valeur les collections d'objets du passé des deux guerres mondiales et en particulier de la « bataille des Ardennes » en lien également avec les différents sites liés à cette période tragique de notre commune.
- Mise en valeur du **site des Étangs** comme site naturel remarquable en développant la faune et la flore, en valorisant les promenades autour de celui-ci et en implantant une zone de détente.
- Créer les **concours « façade » : façade de Noël, façade fleurie, etc.** afin de mieux valoriser nos bâtiments.
- Créer un **espace de vente pour les artisans locaux** afin de soutenir les artisans qui en tant qu'activité complémentaire ou par passion réalisent de magnifiques souvenirs de la région.
- Mettre en valeur le **patrimoine des fabriques d'église et les cimetières**.
- Mettre en valeur le **patrimoine (historique et industriel)** et le **petit patrimoine** des villages.

Le tourisme sportif!

- Mettre en place un système de promenades dans la ville et sur l'ensemble de la commune grâce à une **signalétique ponctuée de balises d'informations pour chaque « point d'intérêt » à relier en promenade ou à vélo**. Ces balises seront également augmentées par une application numérique. Cette signalétique permettra de donner des conseils de partage de chemins de randonnée entre promeneurs et sportifs.
- Entretenir régulièrement **nos chemins de promenades et leur signalétique** pour les différents usagers (cyclistes, joggeurs, etc.). Développer un réseau de bénévoles qui puissent assurer le maintien et l'entretien des promenades.
- Développer de nouveaux chemins piétonniers accessibles aux **personnes à mobilité réduite**.
- Créer des **parcours didactiques et sensoriels** dans les bois de Francorchamps/ de Stavelot, dans les villages.
- Promouvoir le **tourisme blanc** à Hockai en assurant un accueil confortable des touristes qui minimise les impacts négatifs sur les villageois.
- Garantir le **passage de Liège-Bastogne-Liège, la Flèche Ardennaise et Aubel Thimister Stavelot par Stavelot** : nous réunirons l'ensemble des conditions permettant aux organisateurs de choisir Stavelot

comme ville jalon de leurs parcours afin de défendre cette spécificité de notre tourisme tout en impliquant les différentes associations stavelotaines. Nous ferons de Stavelot **la capitale wallonne du cyclisme**.

- Installer un **espace pour le tourisme sportif et en particulier le cyclotourisme** équipé du nécessaire (douche, possibilité de nettoyer le vélo et le matériel, vestiaires, casiers, etc.). Ce lieu sera couplé à un point d'information sur les activités touristiques de la ville, les commerces et l'Horéca.
- Limiter les **nuisances des grands rassemblements sportifs et touristiques** grâce à une meilleure collaboration avec les organisateurs.
- Créer un **parcours de descente VTT**.

L'accueil touristique!

- Créer du **parking dans le centre de Stavelot** (en augmentant l'offre de parking en dehors du centre et en libérant la place Saint-Remacle de ses voitures en haute saison) **ainsi que dans les villages**.
- Assurer la **propreté de la ville et des villages** à tout moment. Continuer à fleurir notre commune. Embellir les entrées de villages (notamment les ronds-points) et de Stavelot.
- Soutenir les **organiseurs d'évènements à vocation**

touristique (fêtes folkloriques, rassemblements sportifs ou culturels).


- Entamer une réflexion sur **l'accueil des touristes à Coo** en haute saison (mobilité, parkings...) afin que villageois et touristes puissent vivre en parfaite harmonie.
- Soutenir les activités d'accueil de touristes sur notre commune, et notamment les **gîtes de petite capacité** déjà existants. Promouvoir les hébergements sur le site de l'Office du Tourisme. Réglementer l'ouverture de gîtes de grande capacité et veiller à ce que les villages ne soient pas délaissés par les villageois.
- Dans le centre historique, soutenir un accueil de qualité avec une politique d'aménagement du territoire cohérente en recréant du **lien entre nos différents pôles touristiques** et ainsi favoriser le flux d'un côté à l'autre du centre-ville.





AVEC VOUS,

pour le développement de l'agriculture!



La commune de Stavelot est un territoire rural. Les qualités de son paysage et de son relief sont emblématiques de notre région forestière et agricole.

Ces qualités sont des ressources précieuses pour notre économie touristique. Face à l'agriculture mondialisée, notre région peut apporter une valorisation locale de son agriculture.

C'est ce qui apparaît ces dernières années avec la transition de plusieurs fermes vers l'agriculture biologique, l'émergence de l'agriculture maraîchère et le tourisme agricole. Une réponse locale, c'est aussi par exemple la transformation de la matière première à la ferme et la vente directe.

Nos agriculteurs soutenus!

- Améliorer les **voiries agricoles**.
- Apporter un **soutien durable aux agriculteurs** au niveau administratif, technique, communication, réseautage.
- Favoriser la production locale en augmentant considérablement les **primes à l'installation de tous commerces** tels que maraîcher, fruiticulteur, fromager, boulanger producteur, apiculteur, etc.
- Soutenir l'**Association Régionale des Eleveurs et Détenteurs de Bétail**, le **Centre d'Etudes Techniques Agricoles**, les sections de la FWA, de l'UAW et de la FUGEA.
- Assurer la **représentativité des agriculteurs** dans les divers organes et commissions de la commune.
- Informer et encourager la population et les agriculteurs en particulier sur l'utilisation des **Primes MAEC (Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques)** qui sont des incitants financiers.

Une meilleure information pour mieux appréhender le monde agricole!

- Informer les **habitants de la commune** sur la réalité agricole et les activités organisées par les agriculteurs.
- Relancer les **journées « fermes ouvertes »** et soutenir l'évènement via les canaux de communication officiels de la commune.
- Promouvoir la **consommation de produits agricoles locaux** dans les écoles. Nous proposons à ce sujet de **rejoindre le Collectif Cantines Durables** pour servir des repas de qualité, issus de la production locale dans nos écoles communales
- Favoriser la **transmission des fermes** en fin d'activité.
- Promouvoir, dans les commerces, sur les réseaux sociaux de l'Administration, dans la presse, le fait que la moitié des terres agricoles sur notre commune sont bio.



AVEC VOUS,

pour des finances plus saines et plus justes!

Vous le constatez! L'état financier de notre commune n'est ni bon ni sain. En cause : une vraie dépendance aux revenus du circuit de Francorchamps, une gestion non maîtrisée de la dette et une absence de planification financière. Par ailleurs, un certain nombre de subsides n'ont pas profité à notre commune, car la majorité en place n'a pas répondu aux appels du gouvernement wallon.

Durant cette mandature, la charge de la dette a augmenté de plus de 55%, sans compter les investissements décidés, mais non encore activés en charge pleine. Le contrôle et la bonne planification des investissements sont nécessaires pour réduire notre circuit-dépendance au niveau du budget.

Il sera également nécessaire de varier les sources de recettes : par exemple, en mettant en place une communauté d'énergie, la commune se dote d'un outil potentiel de recettes supplémentaires, tout en permettant aux citoyens qui y adhèrent d'avoir de l'énergie verte à un prix inférieur au marché, c'est une véritable situation "gagnant-gagnant".

Une diminution de la taxe sur les déchets!

- Actuellement, nous taxons les déchets liés à 100% du coût- vérité, nous proposons de **la baisser à 95% du coût-vérité** et avoir un impact direct sur le portefeuille de nos concitoyens.

Les coûts de gestion du portefeuille de taxes évalués!

- Analyser **toutes les taxes** et supprimer celles pour lesquelles le coût de gestion est supérieur au rendement.

Une vraie gestion active de la dette!

- Contrôler le niveau de dette de la commune par une **gestion active de la dette** : nous proposons d'auditer le portefeuille de dettes de la commune et de dégager des pistes d'optimisation par une globalisation du portefeuille des emprunts. Une timide tentative a été faite en fin de mandature suite à nos appels répétés en ce sens pendant l'ensemble de la mandature.

Une indépendance complète par rapport aux recettes exceptionnelles!

- Ne pas se fier aux **recettes exceptionnelles**. Le bon état de notre trésorerie ne tient qu'à plusieurs événements à caractère unique : la compensation du fond des calamités pour les inondations, la fin du litige de la billetterie des F1, la vente de VOO par notre intercommunale... Autrement dit: se satisfaire de son bilan financier parce que notre commune a bénéficié de larges aides post-inondation n'est pas une gestion saine de nos finances communales.

Des dépenses inutiles supprimées!

- Mettre en place des **mécanismes de contrôle rigoureux** pour surveiller et réduire les dépenses inutiles (certains frais de représentation, par exemple).
- Veiller à **investir dans du matériel de qualité**, tout en évitant l'achat d'équipements dont le coût serait démesuré par rapport aux besoins réels des services concernés. Se permettre d'avoir recours au leasing ou à la location, au besoin.

Un "Monsieur ou Madame Subside" pour subsidier ce qui est subsidiable!

- Désigner un **"Monsieur ou Madame Subside"** pour se positionner dynamiquement sur les appels à projets de la Région wallonne. Régulièrement, nous apprenons que notre commune n'a pas répondu à tel ou tel projet. Nous veillerons à une revue systématique des appels à projets et désignerons un Monsieur ou une Madame Subside au sein de la commune pour le suivi de cette tâche importante pour les finances de la commune.

Une planification financière à moyen et long terme pour arrêter de naviguer à vue!

- Utiliser le Plan Stratégique Transversal (PST) comme véritable **outil de gestion et de planification financière** à long terme. La planification financière à long terme est un terme totalement absent de la gestion communale actuelle. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé à de multiples reprises, mais aucun document n'a pu être fourni. Nous proposons donc de partir du PST et de nous en servir comme véritable outil de gestion.

Un suivi en temps réel de la situation de la commune!

- Mettre en place un **reporting analytique en temps réel de la gestion de la commune** : actuellement, l'ensemble du reporting de la commune fonctionne encore avec des fichiers Excel, exportés de solutions

informatiques qui commencent à prendre de l'âge, même s'ils sont opérationnels. La nouvelle génération d'outils permet un reporting en temps réel de chiffres clés et d'indicateurs de gestion. La mise en place de ce type d'outils permet en outre de diminuer le travail d'encodage des agents et de leur libérer du temps pour leurs nombreuses autres tâches.

Des investissements dans les économies d'énergie et dans une communauté d'énergie!

- Mettre en place un plan d'**économie d'énergie et de décarbonation** des bâtiments communaux.
- Mettre en place une **communauté d'énergie**, qui permettra progressivement de protéger la commune et ses citoyens et de se protéger des fluctuations internationales. Une communauté d'énergie permet d'échanger de l'énergie à un niveau local (producteur et consommateur). Le but final étant bien entendu de réduire la facture finale pour l'ensemble des participants à la communauté.

Des budgets participatifs, vraiment participatifs!

- Mettre en œuvre des **budgets participatifs** qui soient vraiment participatifs, en incluant directement les citoyens dans la décision. Actuellement, l'octroi final du budget participatif revient au Collège Communal ; il s'agit donc d'un subside déguisé sous forme de budget participatif. La décision sur ce type de projet doit revenir aux citoyens et non au monde politique.

Le monde associatif soutenu!

- Soutenir le **monde associatif stavelotain** par l'octroi objectif de subsides et d'aides logistiques. Une des ressources fondamentales de notre commune est le monde associatif, c'est-à-dire les clubs sportifs, les groupes folkloriques, les associations culturelles, les sociétés musicales, les ententes villageoises, les mouvements de jeunesse, la maison de jeunes, le groupement des aînés, l'école de devoirs, les comités de jumelage... Le nombre d'associations qui renforcent le vivre ensemble dans notre commune est exceptionnel. Pour Citoyens, ces associations et leurs bénévoles jouent un rôle crucial dans la vie stavelotaine. Notre principale priorité sera de tout mettre en œuvre pour soutenir leur travail.

Un personnel communal bien formé aux nouveaux outils!

- Faire bénéficier le personnel communal de **formations de pointe** sur la gestion active de la dette, sur la planification financière et sur le reporting analytique des données.



AVEC VOUS,

pour la culture, le folklore et la mémoire!

Vous le constatez! Stavelot est sans conteste une ville de culture, de folklore et de mémoire. Son histoire millénaire a forgé une identité forte qui a été alimentée au fil du temps par des personnalités et des faits qui ont marqué durablement notre commune.

La culture est de notre point de vue l'équivalent du théâtre selon Jean Vilar: "une nourriture aussi indispensable à la vie que le pain et le vin...". C'est une nourriture que nous souhaitons vive, à la portée et à destination de toutes et tous. La culture ne doit pas être un privilège consommé par certains, elle doit être comme un banquet populaire qui rassemble et alimente chacun : un lieu et un temps, matériel et immatériel, qui nous plaît, qui nous grandit, qui nous bouleverse, qui nous enchante, nous émerveille. Enfin, investir dans la culture pour toutes et tous, c'est aussi, de manière plus terre à terre, investir dans la cohésion sociale et dans l'économie qui bénéficie des effets indirects (Horéca, notamment).

Stavelot est indéniablement une ville de folklore. C'est un atout évident d'attraction. C'est aussi un ciment social qui permet à toutes les couches de la population de se rencontrer, d'échanger, de se soutenir et de développer des projets de grande envergure.

L'histoire de notre commune a été marquée par les temps forts de la grande histoire européenne. La mémoire est un moyen d'apprendre les leçons du passé et de mieux comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques actuels. Elle est ainsi cruciale dans la défense des droits humains et des valeurs démocratiques. La mémoire collective est enfin un vecteur essentiel de transmission des traditions et des valeurs, de renforcement du lien intergénérationnel.

Une culture accessible à toutes et tous!

- Développer une **salle culturelle et polyvalente**, avec vous. Nous construirons avec la population stavelotaine sa future salle culturelle et polyvalente afin que celle-ci puisse convenir à l'ensemble de la population que ce soit pour des activités culturelles, folkloriques ou associatives. Il est essentiel, au vu du budget prévisionnel de rénovation, de valider, par une consultation de la population, si le projet en cours est celui souhaité par la majorité des Stavelotains ou si celui-ci doit évoluer vers une salle plus polyvalente, de plus grande capacité.
- Développer des partenariats culturels et collaborer avec les associations locales et régionales pour organiser des **événements culturels variés** - de petite et grande ampleur - pour promouvoir l'art sous toutes ses formes.
- Promouvoir la **lecture et l'éducation aux médias**. Renforcer les activités de la bibliothèque communale et promouvoir l'éducation aux médias et à la lecture auprès des jeunes et des adolescents.
- Décentraliser une partie de **l'offre culturelle dans les villages** : nous développerons l'offre culturelle décentralisée avec le centre culturel en partenariat avec les associations de village et la Maison des Jeunes afin d'offrir à tous les habitants un accès à la culture.
- Créer la **Carte 18-20** : chaque habitant de la commune recevra cette carte lors de son dix-huitième anniversaire. Il aura l'occasion de choisir jusqu'à ses vingt ans dans une liste de manifestations culturelles (spectacles, cinéma, expositions, conférences, etc.) 20 activités par an auxquelles il aura accès gratuitement.
- Créer la **Carte Culture** : il s'agit d'une carte payante qui donnera accès à un ensemble de manifestations culturelles.
- Développer la **bibliothèque de Francorchamps** : nous maintiendrons et développerons le comptoir de Francorchamps.
- Assurer à l'**Académie de musique** des locaux pour les cours dispensés aux Stavelotains.

Le folklore et le milieu associatif, trésors stavelotains!

- Créer le **musée des vieux métiers stavelotains, des tanneries et du folklore** : grâce à cet espace, nous désirons mieux partager, pendant l'année, notre histoire locale, les gestes de nos anciens et les traditions folkloriques de notre commune. Ce musée permettrait de rassembler et de centraliser les archives et les costumes du Laetare. Cette vitrine pourrait prendre place dans les maisons Hastir et Chauveheid.

- Soutenir les sociétés et l'organisation d'événements culturels et folkloriques via le **remboursement de la part communale du précompte immobilier** perçu sur le patrimoine appartenant aux comités culturels et folkloriques et via une meilleure aide logistique et financière.
- Mettre en place une **plateforme numérique et une application** reprenant l'histoire de nos folklores et de nos activités culturelles et associatives ainsi qu'un **calendrier centralisé des activités** touristiques, culturelles, folkloriques et associatives à destination des habitants de la commune et des Stavelotains.
- Soutenir le folklore, les associations folkloriques, les comités des fêtes, les coutumes locales et les manifestations traditionnelles des villages (grands feux, groumotte...) et de Stavelot (Laetare, Fête Ardennaise...), notamment par des **aides logistiques**.
- Établir des critères objectifs dans les **soutiens financiers** accordés aux différentes associations.
- Défendre la **langue wallonne**, notamment en encourageant les projets pédagogiques visant à initier les jeunes au wallon.

Jumelage et mémoire : notre histoire pour construire notre avenir!

- Défendre et soutenir les **jumelages actuels** avec les villes de Solignac, de Pommard et de Fort Meade.
- Préserver et valoriser les **sépultures des anciens combattants et résistants** dans nos cimetières, communaux.
- Soutenir les actions des **associations patriotiques** et encourager les liens intergénérationnels afin de transmettre les valeurs de vie en communauté.
- Développer le **tourisme « de mémoire »** : nous mettrons en valeur les collections d'objets du passé des deux guerres mondiales et en particulier de la « bataille des Ardennes » en lien également avec les différents sites liés à cette période tragique de notre commune.
- Engager un responsable du **fonds de documentation régional**, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles : poste laissé vacant depuis le départ à la pension du dernier archiviste... Pour nous, le travail de mémoire et l'histoire de notre commune sont fondamentaux pour développer un vivre-ensemble de qualité.



AVEC VOUS,

pour l'enfance, l'enseignement et la jeunesse!

Vous le constatez! Nous avons, à Stavelot, la chance d'avoir un riche tissu associatif sportif, culturel et folklorique qui, en soutien des autres structures publiques et familiales, constitue un relais indispensable pour accompagner nos jeunes dans leur développement physique et cognitif en les sensibilisant aux valeurs de citoyenneté, de responsabilité, de créativité et d'innovation.

Garantir aux jeunes un environnement familial, scolaire et extra-scolaire sain est essentiel au développement des générations futures. Mais cela permet aussi aux familles de vivre beaucoup plus sereinement, de se construire, de faire des projets, de s'investir dans l'associatif ou la communauté. Cela permet donc aussi une ouverture sur le monde et sur les autres, cela active le contrôle social. Cela constitue la base de tout projet de vie en société. Et c'est avec vous en tant que parents et chefs de famille que notre commune a son rôle à jouer.

Il s'agit d'abord de pouvoir accompagner et informer au mieux les jeunes parents leur permettant de vivre leur parentalité de manière sereine. A Stavelot, nous pouvons compter sur la bonne collaboration avec les services de l'ONE. La sérénité, c'est aussi permettre aux hommes et aux femmes qui le souhaitent ou qui en ont besoin de continuer à travailler à temps plein avec la garantie que la prise en charge de leur enfant se fera de manière optimale et dans les meilleures conditions à toute période de l'année. C'est aujourd'hui principalement le rôle de la crèche communale, des gardiennes conventionnées et de toutes les initiatives de l'accueil temps libre.

Ensuite, c'est disposer d'un environnement d'apprentissage de haute qualité qui est aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre enfants et pour les familles. L'école est le lieu de socialisation par excellence.

Elle est un véritable socle dans notre société moderne et doit donc bénéficier d'une attention spécifique. Le collège communal en qualité de pouvoir organisateur de nos écoles communales en est entièrement responsable.

Finalement, c'est mettre en place un cadre global d'épanouissement pour la jeunesse qui constitue le terreau fertile des acteurs de demain.

Voici nos propositions visant à apporter à l'ensemble des familles, des parents et des jeunes un cadre de vie de qualité et épanouissant:

Un enseignement de qualité sur notre territoire!

- Concrétiser le **projet d'agrandissement de l'école de Hockai** : permettre à l'école d'accueillir la nouvelle population scolaire dans les meilleures conditions.
- Pérenniser l'existence des **trois implantations de l'école communale**. Maintenir des normes de fréquentation acceptables dans chacune des implantations.
- Adapter ces implantations scolaires aux nouveaux **modèles énergétiques**.
- Installer des **aménagements nouveaux sur les implantations de Ster et de Hockai** pour permettre aux enfants et aux enseignants de vivre et de travailler dans des conditions optimales.
- Fournir aux élèves **de la soupe tout au long de l'année** et soutenir une alimentation saine et équilibrée.
- Installer du **matériel informatique de qualité** sur les trois implantations de notre école communale.
- Soutenir et encourager les projets pédagogiques visant à initier les jeunes dès le plus jeune âge à la **programmation informatique**.
- Soutenir et encourager les projets pédagogiques visant à **initier les jeunes au wallon**.
- Soutenir et assurer l'avenir de **l'école de devoirs "Le Jardin Sauvage"** et développer la mobilité de ce service pour couvrir les villages.
- Maintenir les **avantages sociaux** accordés par la commune à l'ensemble des écoles présentes sur le territoire.
- Aménager les cours de récréation en les rendant adaptées à tous et en proposant des **modules de jeux**.
- Soutenir les initiatives en termes de **mobilité douce** vers et à partir des écoles (Pédibus - pistes cyclables jusqu'aux écoles ...).
- Encourager la tenue de **cours de sécurité routière** dans les écoles et mettre en place **une politique de prévention** proactive envers la jeunesse pour les risques liés aux assuétudes.
- Aménager les abords des écoles, avec une signalétique appropriée, afin de réduire **la vitesse**.
- Assurer une **tournante des gardiens de la paix** pour une sécurisation de toutes les écoles de la commune.

Un bon départ pour tous : des actions concrètes pour l'enfance et la petite enfance!

- S'assurer d'un nombre de places suffisant dans les **lieux d'accueil présents sur la commune** et encourager les initiatives qui proposeraient des places supplémentaires.
- Mettre régulièrement à jour le **répertoire des services de la petite enfance** à disposition des parents.
- Soutenir une politique de la petite enfance en relayant les besoins des associations du secteur et en aidant à la mise en place d'un **"parcours d'accompagnement"** qui met en lien les différents acteurs de la petite enfance.
- Soutenir l'installation de **puéricultrices** sur le territoire de notre commune.
- Distribuer un « **Baby Bag** » aux nouveaux parents. Il contiendra un chèque-cadeau à dépenser dans les commerces de la commune, des informations utiles pour les parents et un répertoire d'aides à disposition en cas de besoin.
- Assurer un **accueil extrascolaire** accessible à tous.
- Pérenniser **l'offre de stages**.
- Soutenir les projets et initiatives développés par **l'Accueil Temps Libre** et encourager la collaboration avec les différents clubs et associations en poursuivant les actions menées lors de "Place aux Enfants", "Stavelot sans auto", des journées sportives.
- Poursuivre et soutenir le travail mené par le **Conseil Communal des Enfants**.
- Optimiser le partage et l'occupation des **locaux de l'enfance et de la petite enfance**. Assurer une mise à disposition de locaux à l'ONE à Stavelot et à Francorchamps.

Un avenir à construire ensemble avec notre Jeunesse!

- Dynamiser le Conseil des Jeunes et le renommer en **Conseil des Stavelotains de Demain**. Nous rassemblerons des représentants des jeunes et des représentants de structures de jeunesse (la maison des jeunes, les mouvements de jeunesse et les jeunesses de village, par exemple) afin de développer des projets liés à la jeunesse. Un budget spécifique sera dédié aux projets proposés par ce Conseil.
- Soutenir les activités de la **Maison des Jeunes de Stavelot**, en pérennisant sa présence sur les sites de la Basse Cour à Stavelot et de l'école de Francorchamps, en subvenant à ses besoins notamment financiers.


- Promouvoir le **Service Citoyen** qui est un programme de six mois dans lequel les jeunes de 18 à 25 ans peuvent s'engager à temps plein tout en recevant une indemnité financière pour accomplir des projets solidaires (animation pour personnes âgées, accompagnement d'adolescents polyhandicapés, préservation de l'environnement, participation à une compagnie de spectacle, etc.) et l'organisation des "**Étés solidaires**" (permettre une première expérience de travail salarié).
- Améliorer l'espace de l'**unité scoute** : nous améliorerons l'espace attribué à l'unité scoute en leur garantissant au minimum un lieu de stockage fixe. Nous soutiendrons logistiquement l'unité lors de ses camps, notamment.
- Créer le **salon « You, tomorrow »** en collaboration avec les acteurs de la Jeunesse de notre territoire : événement qui proposera aux jeunes de 15 à 25 ans une série d'activités leur permettant de découvrir des métiers et des particularités de notre commune. Une série d'ateliers du futur sera également organisée (utilisation d'imprimantes 3D, initiation aux métiers du numérique, applications potentielles des drones, etc.).
- Promouvoir le **stage de conduite défensive pour jeunes conducteurs** : nous relancerons la possibilité de participer à ce stage et étendrons son offre.
- Communiquer les **jobs d'étudiant à la commune** : nous améliorerons l'information concernant l'offre d'emploi des jobistes de la commune et du CPAS à travers la publication sur internet et les réseaux sociaux de la liste des jobs et de la procédure à suivre.
- Ouvrir les activités musicales, culturelles, créatives et éducatives (notamment aux médias) : nous améliorerons l'offre de ces activités pour les jeunes notamment via la « **Carte 18-20 ans** ».
- Faciliter l'accès des jeunes aux **activités ludiques et sportives** : nous informerons les jeunes sur toutes les possibilités d'activités ludiques et sportives présentes sur notre commune, véritables vecteurs d'intégration sociale.
- Évaluer la pertinence de la présence d'un **éducateur de rue**, comme partenaire des intervenants Jeunesse de la commune et du Plan de Cohésion Sociale.
- **Aménager et valoriser des lieux de rencontre pour les jeunes dans Stavelot et dans les villages**. Leur permettre d'exister pleinement et sans «être cachés». Les lieux de rassemblement se voudront ouverts, propices au développement de leurs qualités où des liens intergénérationnels pourront aussi se créer.
- Optimiser le travail du **Plan de Cohésion Sociale** afin qu'il soit, notamment, le coordinateur des intervenants Jeunesse de la commune.
- Mettre en place une politique de prévention proactive envers la jeunesse pour les **problèmes liés aux assuétudes**.
- Soutenir les **Jeunesses de village** en assurant une aide logistique et financière en cas de besoin.





AVEC VOUS,

pour une vision environnementale et énergétique!



Vous le constatez! La commune de Stavelot se trouve dans un berceau de verdure et dans un cadre environnemental unique. En effet, près de 50% du territoire communal est occupé par des zones forestières et près de 34% par des terres agricoles. Si les surfaces boisées restent globalement identiques au fil des ans, les surfaces agricoles diminuent au profit des terrains artificialisés.

La commune de Stavelot accuse un retard important en ce qui concerne sa politique environnementale et son développement durable. Stavelot n'a, par exemple, toujours pas développé de Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Pour information, ces plans existent en Wallonie depuis 1995...

Investir dans notre environnement et dans la gestion de notre énergie, c'est préserver nos ressources naturelles, améliorer la santé publique, sécuriser notre alimentation et notre gestion de l'eau, protéger nos écosystèmes, innover, améliorer nos finances communales et prendre nos responsabilités vis-à-vis des générations futures.

Une commune énergétiquement responsable!

- Mettre en œuvre un **programme de développement durable** pour la gestion logistique, la gestion des infrastructures et la gestion des services communaux (notamment via des travaux sur nos infrastructures pour **l'isolation des bâtiments** et pour **l'installation de panneaux photovoltaïques**).
- Poursuivre et initier les actions dans le cadre du **plan Pollec de la Commune** (école de Ster- Hockai, notamment).
- Mettre en route la rénovation énergétique du **bâtiment du service Travaux à Chefosse**.
- Poursuivre les actions d'**isolation des bâtiments communaux** et inciter les citoyens à le faire pour leur logement.
- Créer une **communauté d'énergie citoyenne à Stavelot (CEC)**. Une communauté d'énergie permet d'échanger de l'énergie à un niveau local (producteur et consommateur). Le but ultime étant bien entendu de réduire la facture finale pour l'ensemble des participants à la communauté.
- Promouvoir les éco-quartiers : nous privilégierons **l'installation d'un éco-quartier** (quartier urbain à caractéristiques écologiques modernes) dans un éventuel projet de lotissement ou d'extension d'une zone résidentielle existante.
- Développer la **connectivité des bâtiments** au moyen de capteurs pour analyser et optimiser les coûts énergétiques.
- Encadrer **l'implantation d'éoliennes dans un règlement urbanistique et citoyen strict** afin de favoriser les projets citoyens et l'adhésion de tous à ce type de projet.
- Étudier les **possibilités de production bois-énergie** au sein de la commune. Le bois étant une ressource abondante dans nos communes.
- Étudier les **projets de micro turbinage** pour la commune

Vers une commune durable!

- Développer un **Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)** : ce plan préserve et améliore le réseau écologique (maillage vert via les jardins, les espaces verts publics, les zones naturelles, les forêts, etc.). Tout comme le PCDR, le PCDN rassemble les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, écoles, naturalistes, acteurs touristiques, etc.) autour d'un plan d'actions.
- Faire un **audit sur les vulnérabilités aux changements climatiques**, initier l'évolution des forêts communales, lutter contre les espèces

invasives, soutenir la gestion durable de l'eau de pluie.

- Concrétiser la **rénovation de l'espace des étangs** qui est un joyau écologique et un atout précieux pour notre commune. Sa rénovation et sa valorisation sont essentielles pour protéger notre environnement, promouvoir la biodiversité et offrir aux habitants un cadre de vie exceptionnel.
- Étudier la **mise en place d'un projet Recov'up** pour la commune de Stavelot. Il s'agit de la mise en place d'un espace de réemploi gratuit des matériaux de construction via le recyparc.
- Déployer le **Plan Maya** sur le territoire de la commune afin de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs.
- Étudier les différentes initiatives venant du **GAL Fagnes Haute-Amblève**.
- Végétaliser **l'Esplanade, l'espace «Spar» et le parking des Iles**. Nous réaliserons une étude globale de la ville pour dégager également d'autres pistes de végétalisation.
- Sauvegarder et valoriser les **zones Natura 2000** : nous réaliserons des projets de restauration sur les parcelles communales situées en zones Natura 2000, permettant de reconstituer la faune et la flore originelles. Il faut savoir que la plupart des travaux de restauration sont subventionnés à 100%. Nous encouragerons, soutiendrons et contribuerons aux projets entrepris par LIFE Ardenne liégeoise et par le Contrat de rivière Amblève.
- Conserver et faire connaître les **18 sites de grand intérêt biologique à Stavelot (SGIB)** : en accord avec le DNF, nous encouragerons la conservation et la promotion de ces sites exceptionnels en prenant des initiatives de type didactique et touristique (installation de panneaux pour les écoles et les promeneurs expliquant le caractère exceptionnel de la faune et de la flore présentes sur ces sites, par exemple).
- Soutenir les initiatives de **potagers privés et collectifs** dans notre commune.
- Encourager la **plantation d'arbres et de haies** le long des cours d'eau afin de solidifier les berges.
- Protéger les **sources** et remettre en service (et entretenir) les fontaines publiques qui pourraient l'être.
- Prévoir des **zones de rétention d'eau temporaires**, et des zones d'extension de crue pour prévenir les inondations.
- Mettre en place une lutte effective contre la **prolifération des plantes et espèces invasives**.

- Favoriser le **fauchage tardif, le fauchage différentiel et le fauchage extensif** au sein de la commune.
- Encourager la **plantation de haies domestiques ou agricoles** : outre l'impact positif sur la biodiversité, sur la prévention contre les inondations, sur la qualité de l'eau et des sols, elles permettent de lutter contre le réchauffement climatique, car elles stockent un volume non négligeable de carbone.
- Préserver, entretenir et promouvoir les **parcours didactiques et sensoriels de Hockai, Amermont et de Stavelot**. En créer d'autres dans les villages ou à proximité des écoles pour favoriser les cours en plein air.
- Promouvoir les actions de sensibilisation de la **semaine de l'Arbre, la Semaine de l'eau et le Printemps au naturel**.
- Offrir **l'arbre de l'année** à tous les nouveaux-nés d'une année donnée, lors de la semaine de l'arbre, avec un diplôme reprenant les principales qualités de l'arbre
- Suivre attentivement les extensions potentielles des limites territoriales du **Parc Naturel Hautes- Fagnes Eifel**. Nous sommes favorables à cette extension, qui pourrait également générer des subsides pour des actions au sein de ce territoire.
- Sensibiliser les **établissements scolaires** au rôle essentiel de l'abeille dans la nature, en partenariat avec des apiculteurs locaux par la visite/création de ruchers pédagogiques.
- Mettre en place des **ateliers citoyens** sur le compostage, ainsi que sur la fabrication de produits ménagers et cosmétiques écologiques et respectueux de l'environnement.

Un patrimoine forestier bien géré!

- Gérer de façon durable nos forêts en prenant en compte les **changements climatiques actuels et la rentabilité économique** de celles-ci.
- Créer un « **atlas biodiversité** », c'est-à-dire cartographier les lieux à haute valeur environnementale et les préserver de toute action humaine excessive (débardage mécanique, etc.).
- Etablir un **plan de gestion des forêts** pour différents usages : construction, bois-énergie, etc.

Les hommes et les animaux en harmonie!

- Dynamiser **l'échevinat du bien-être animal** au sein de l'échevinat de l'environnement. En plus de l'environnement, il pilotera les projets en matière de bien-être animal.
- Désigner un **agent de police spécialiste de la législation existante** en matière de bien-être animal.
- Mettre en place, avec des associations spécialisées, un **programme de sensibilisation au bien-être animal** dans les écoles.
- Créer une **zone « sans laisse pour chiens »** suffisamment grande, clôturée et correctement entretenue près du centre-ville de Stavelot.
- Promouvoir le **programme de stérilisation des chats errants**.
- Prévoir des **poubelles et des distributeurs de sachets** en suffisance pour les déjections de nos amis à poils.



AVEC VOUS,

pour le sport!

Vous le constatez! La commune de Stavelot se trouve à un tournant décisif pour dynamiser et diversifier son offre sportive, en réponse aux besoins croissants de ses habitants. Le sport est une priorité de Citoyens, car il apporte de nombreux bienfaits pour la santé physique, mentale et émotionnelle, allongeant l'espérance de vie, tout en étant un vecteur de liens sociaux.

La priorité est la construction d'un nouveau hall omnisports, soutenue par des subsides wallons, visant à offrir des installations modernes tout en intégrant les clubs sportifs et les écoles dans le processus de planification. En parallèle, des réparations urgentes sur le hall actuel, telles que la réparation de la toiture et le remplacement du mobilier, sont nécessaires pour maintenir les activités en attendant la finalisation du nouveau complexe.

La digitalisation du processus de réservation et l'affichage en ligne des plannings amélioreront la gestion des infrastructures, réduisant les frustrations liées aux doubles réservations. Des projets de rénovation ambitieux sont également envisagés pour la piscine et le terrain synthétique, ainsi que la création de nouvelles aires de jeux et de détente dans les villages, pour renforcer les espaces récréatifs locaux.

Des initiatives telles que le soutien aux projets handisport, la mise en place du chèque sport pour les familles à faible revenu, et la sensibilisation au fair-play visent à promouvoir l'inclusion et le respect dans le sport. La transformation de la commission des sports en un Conseil du Sport renforcera la coordination entre les associations, tandis que des projets comme un skate park, des infrastructures pour le VTT, et la rénovation des balades pédestres et cyclistes amélioreront les activités sportives de la commune.

Ces actions, accompagnées de la création de synergies avec le circuit de Francorchamps et la mise en avant du patrimoine sportif local, positionneront Stavelot comme un acteur dynamique dans le domaine sportif régional.

Du sport pour tous dans des infrastructures de qualité!

- Construire un **nouveau hall omnisports** : c'est la priorité sportive de Citoyens. Ce projet sera réalisé avec le soutien des subsides wallons, la facture pour

le contribuable de la commune sera ainsi limitée. Ce projet intégrera dans la réflexion tous les clubs sportifs actifs sur notre territoire via le Conseil du sport ainsi que les écoles. Nous veillerons également à préserver la gestion de la cafétéria par et pour les clubs sportifs de la commune.

- Effectuer les **réparations de base sur le hall actuel** : surveiller la réparation de la toiture, trouver une solution à la ventilation du local, et remplacer les tables et les chaises de la cafétéria.
- Digitaliser le **processus de réservation** et disposer d'un affichage en ligne du planning des réservations. Pour éviter les doubles réservations et de multiples frustrations, ce système permettra d'amener de la clarté et de la transparence dans la réservation des salles.
- Étudier et mettre en œuvre le **projet de rénovation de la piscine**. Fleuron de notre dynamique sportive estivale, la piscine a subi de lourds dommages suite aux inondations de 2021. Nous ferons en sorte que son avenir soit assuré.
- Étudier et mettre en œuvre le projet de **nouvelle cafétéria** pour la plaine des Bressaix.
- Étudier et mettre en œuvre le **projet de rénovation du terrain synthétique**.
- Créer des **aires de jeux et de détente dans les villages** : nous aménagerons des terrains multisports et des aires de jeux en dehors du centre de Stavelot en veillant à la sécurité de ces espaces et en évitant toute nuisance pour le voisinage. Ces projets intégreront dans la réflexion les comités de village et les habitants afin de répondre efficacement à leurs besoins.
- Soutenir tous les **projets inclusifs de type « handisport »** : nous soutiendrons de manière active et encouragerons tous les clubs, grâce à des incitants financiers, à réaliser des projets inclusifs.
- Améliorer la **visibilité de tous les clubs**, du plus petit au plus grand et favoriser une communication efficiente de leurs activités dans la commune via tous les supports possibles (site internet, réseaux sociaux, organisations diverses, méritesportif...). Le répertoire de toutes les disciplines sportives sera mis à jour et nous diffuserons le calendrier des activités sur le site internet de la Ville de Stavelot.
- Développer et coordonner l'offre de **stages sportifs** sur la commune.
- Créer le **chèque sport**. Ce chèque sport, délivré par le CPAS, permettra aux moins aisés d'accéder à la pratique sportive en réduisant la facture des frais personnels liés au sport.
- Faciliter l'**accès au RAVeL** : améliorer les accès existants (notamment via une meilleure signalétique) et aménager de nouveaux accès.
- Proposer aux clubs des formations et des recyclages de formation à l'**usage de défibrillateurs**.
- Sensibiliser au **«Fair-Play»** : nous mettrons en place des actions réalisées en collaboration avec les différentes associations sportives pour encourager le fair-play. Cela passera par exemple par des panneaux de sensibilisation ludiques et créatifs aux abords des terrains et au hall omnisports.
- Transformer la commission des sports en véritable **Conseil du Sport** : nous désirons renforcer le rôle de la commission des sports et lui donner des moyens afin d'en faire un véritable Conseil du Sport qui intégrera toutes les associations sportives de la commune, développera des synergies entre les associations et permettra de réaliser des actions communes avec les pouvoirs publics.
- Repenser la **soirée du mérite sportif** afin d'en faire le grand rendez-vous sportif de l'année.
- Créer un **espace "Skate park" à Francorchamps**.
- Soutenir les clubs sportifs dans les **démarches administratives des clubs** auprès des pouvoirs publics de la Région wallonne (InfraSports) et de la Communauté française (Adeps) dans le cadre de projets sportifs.
- Mettre en avant le patrimoine sportif de Stavelot, notamment les **côtes de Liège-Bastogne-Liège** avec des indications adaptées aux pratiquants de ce sport.
- Étudier le projet de "Mountain Bike Trail Center" dédié à la **descente vélo sur la commune**.
- Étudier le **projet d'une Pump Track** (piste composée de bosses arrondies et de virages relevés en dévers) sur la commune.
- Contrôler périodiquement le balisage des **balades pédestres et cyclistes**.
- Permettre un bon **référencement de toutes les balades existantes** sur le site de l'Office du Tourisme, ainsi que chez les opérateurs privés. L'amélioration de ce référencement renforcera également l'attractivité touristique de notre commune.
- Renforcer les **synergies avec le circuit de Francorchamps** et rendre pérennes les événements de type "Open circuit". Permettre grâce à cette bonne collaboration, l'organisation d'événements gratuits pour la population de Stavelot.
- Soutenir les **clubs sportifs** : accès gratuit à certaines infrastructures, révision à la baisse de certaines locations, primes, prêt de matériel, utilisation de transports communaux, publication d'un appel aux bénévoles, aide à la rédaction de demande de subsides.
- Permettre aux associations et mouvements de jeunesse d'utiliser les **infrastructures des écoles de la commune**.

AVEC VOUS,

pour le CPAS et la cohésion sociale

Dans notre pays, l'article 23 de notre constitution garantit à chacun : «le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine».

En pratique, ce sont nos CPAS qui, au niveau local, se chargent quotidiennement de remplir cette mission difficile. Il s'agit d'une obligation légale dont les autorités communales sont responsables. Pour faire vivre ces différents services, le budget ordinaire 2024 du CPAS se chiffre à plus de 12 millions d'euros dont presque 2 millions sont à la charge de la commune.

Le CPAS garantit le droit à l'intégration sociale, un concept qui dépasse la simple aide sociale purement pécuniaire. Il s'agit d'établir ou de rétablir l'autonomie des personnes en difficulté afin qu'elles puissent se prendre en charge elles-mêmes. Cela, notamment, grâce aux services d'insertion socioprofessionnelle et de médiation de dettes.

Le CPAS, c'est aussi d'autres fonctions essentielles. Avec la polyclinique, il garantit un accès local à des soins de santé de qualité. Avec son soutien aux initiatives locales d'accueil des demandeurs d'asile, il permet à des familles ayant fui la violence et la guerre de se reconstruire. Avec ses services de proximité et la livraison de repas à domicile, il permet aux personnes les moins autonomes de pouvoir rester avec sérénité le plus longtemps possible dans leur foyer. Enfin, avec la maison de repos, véritable institution stavelotaine et organe de proximité dont d'autres communes ne peuvent se targuer, il accueille avec soin nos aînés et leurs familles dans un environnement de qualité et sécurisé.

Le CPAS, c'est plus d'une centaine de personnes qui travaillent au quotidien, formant la colonne vertébrale indispensable à l'accomplissement de toutes ses missions. Le CPAS est donc l'un des plus gros employeurs de la commune et contribue à faire vivre plus d'une centaine de familles qui, pour beaucoup, habitent Stavelot, paient leurs impôts, s'investissent dans l'associatif et la vie communale. Cela constitue un retour sur investissement indirect non négligeable.

Cependant, il est de plus en plus difficile de maintenir l'ensemble des missions du CPAS, pourtant essentielles à la collectivité, au vu de la conjoncture actuelle. Il est impératif de prendre des mesures pour assurer la pérennité de ces services vitaux.

On constate que la manière la plus efficace de réintégrer les personnes isolées dans la société passe par la communauté. Pour ce faire, au-delà des missions du CPAS, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un outil essentiel, offrant un soutien financier non négligeable aux acteurs de la région. Son double objectif est de réduire la précarité et les inégalités, tout en construisant une société solidaire et coresponsable. Les différentes dynamiques activables par le PCS sont aujourd'hui sous-exploitées et peu visibles dans notre commune. Pourtant, ces leviers sont essentiels pour réduire la pression sur le CPAS et permettre de soutenir financièrement et concrètement de nombreuses initiatives citoyennes et associatives visant à améliorer le bien-être de tous.

Une aide en cas de besoin!

- Soutenir le **développement de logements de qualité à loyer modéré** dans l'ensemble de la commune.
- Garantir l'**accès à un logement décent**, lutter contre les marchands de sommeil et veiller à la mixité dans les quartiers et dans les villages. Cela se fera concrètement par un meilleur contrôle des transformations réalisées et au niveau de la délivrance des permis.
- Augmenter dans la commune le **nombre de logements de transit** destinés à des ménages à revenus limités qui ont perdu leur logement suite à un cas de force majeure.
- Créer le **chèque sport**. Ce chèque sport, délivré par le CPAS, permettra aux moins aisés d'accéder à la pratique sportive favorable à la cohésion sociale en réduisant la facture des frais personnels liés au sport.
- Faire vivre le service d'aide à la rédaction de documents, aux démarches bancaires et administratives à l'Espace Public Numérique (EPN) qui sera renommé en EPAN pour **Espace Public Administratif et Numérique**.
- Étudier le **projet d'engagement d'un Capteur d'Emploi**, chargé de prendre contact avec des employeurs potentiels et trouver des postes de travail adéquats, afin de pouvoir offrir aux bénéficiaires du CPAS des opportunités d'expériences professionnelles.
- Encourager la **réinsertion socioprofessionnelle** (bilan de compétences, projet, formations, stages, ateliers...) en collaborant avec le tissu économique local, les associations et les acteurs de l'emploi (FOREM, IFAPME, CISP...).
- Promouvoir le **service de proximité du CPAS** et les services de transports solidaires comme Mobil'Est dans la commune de Stavelot.
- Développer une **offre de covoiturage**, à l'échelle de la commune, via une plateforme similaire à UGO.
- Mobiliser les différents acteurs de la santé (première ligne, psychologues, prestataires de soins, hôpitaux...) dans la lutte contre les **violences intrafamiliales et sexuelles, aux dangers des assuétudes**.
- Soutenir et **pérenniser les ASBL stavelotaines** comme « Le Jardin Sauvage » (école des devoirs), « La Rouette - Entre familles », le service « l'Eveil »... qui quotidiennement travaillent au bien-être d'enfants en difficulté.
- Établir une véritable **politique sociale** qui coordonne les forces vives présentes sur le territoire et qui s'assure d'un relais essentiel pour les jeunes qui fréquentent nos structures sociales.

Une meilleure information des aides proposées!

- Étoffer le **site internet du CPAS et le répertoire social**, afin d'optimiser l'information pour tous les citoyens concernant les aides et les activités du CPAS.
- Améliorer l'information relative aux **droits fondamentaux** dont disposent les bénéficiaires.
- Créer une **plateforme du bénévolat** sur le site internet du CPAS, qui permet de concilier les offres et les demandes de bénévolat.
- Promouvoir le **tissu associatif local**, notamment celui engagé dans la lutte contre la pauvreté et la réinsertion sociale.

Créer du lien!

- Créer un « **Welcome Pack** » et une **soirée d'accueil pour les nouveaux habitants** afin de les guider dans leurs démarches et leur découverte de notre collectivité notamment sa culture, son patrimoine, son histoire, mais aussi ses services et ses associations.
- Encourager et soutenir les **activités dans les quartiers et les villages** afin d'élargir le lien social au sein de ceux-ci.
- Maintenir et renforcer le dispositif du **Plan de Cohésion sociale (PCS)** dans notre commune. Ce dispositif doit intégrer l'ensemble des associations et renforcer leurs synergies afin d'éviter l'émergence de projets concurrents. Les horaires des activités proposées dans le cadre du PCS seront plus flexibles afin de permettre au plus grand nombre de s'y rendre. La communication autour des activités du PCS sera également améliorée.

Des projets visant à réduire le coût de la vie pour les publics à revenus limités!

- Soutenir l'**épicerie sociale**, continuer à garantir son approvisionnement en produits de qualité et les aider à retrouver de nouveaux locaux.
- Développer des **groupes d'achats communs (GAC) à l'échelle communale** (chauffage, matériel informatique, denrées alimentaires).
- Lutter contre le **gaspillage** : étudier la création d'une banque alimentaire locale approvisionnée par les invendus des restaurants et commerces.
- Développer un **système d'échange local** ou plateforme en ligne d'échange d'outils et matériels, commerces de seconde main.

- Soutenir les initiatives de **potagers collectifs** dans la commune.

Des ASBL soutenues dans leur activité!

- Améliorer l'offre de locaux attribués aux ASBL et envisager avec les associations la **création d'un local « partagé »** ou d'un partage des locaux en fonction des horaires des différentes associations.
- Soutenir les ASBL existantes en respectant leur **autonomie associative**.
- Soutenir les ASBL, les entreprises ou les exploitations agricoles qui accompagnent les jeunes en **décrochage scolaire** et qui leur proposent un projet d'insertion.

- Encourager les **échanges et la mutualisation** entre CPAS et autres acteurs de terrain, y compris au niveau supra-communal.

Des formations aux nouvelles technologies!

- Initier aux **nouvelles technologies** : nous mettrons en place des séances d'initiation aux nouvelles technologies pour les aînés, au codage pour les enfants et des conférences sur le numérique.



AVEC VOUS, pour la santé!

Vous le constatez! La commune de Stavelot fait face à des défis importants en matière de santé, notamment en raison de son caractère rural et de l'accès limité aux soins spécialisés. Pour remédier à ces lacunes, plusieurs initiatives doivent être mises en place. Il est crucial de maintenir et d'améliorer les services offerts par la polyclinique locale, en étendant les heures de garde et en développant les consultations à distance pour faciliter l'accès aux médecins spécialistes.

La prévention joue également un rôle clé, avec la nécessité d'organiser des ateliers réguliers et d'intégrer ces séances dans les programmes éducatifs locaux. La création d'un répertoire médical numérique et actualisé est essentielle pour garantir un accès facile à l'information. La mise en place d'une commission Santé permettra une coordination continue entre les acteurs locaux. Enfin, le soutien aux personnes vulnérables et aux ASBL est indispensable pour assurer un maintien optimal à domicile et la pérennité des services de santé communautaires. Ces mesures permettront de renforcer la qualité des soins et d'améliorer le bien-être des habitants de Stavelot.

Des soins de santé pour tous!

- Maintenir une **polyclinique au centre-ville de Stavelot** avec un poste de garde en médecine générale et en développant l'accès aux médecins spécialistes.
- Soutenir par tous les moyens disponibles au niveau communal le **Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne** qui est à nos yeux un service d'urgence indispensable dans notre région.
- Promouvoir des **séances de prévention** : alimentation, addictions, mésusages, violences conjugales, dépistages (MST, CCR ...) au grand public.
- Créer et maintenir un **répertoire médical à jour** sur la commune.
- Mettre en place la **commission Santé**, qui réunira les professionnels une fois par an, pour établir un contact régulier avec les acteurs du secteur.
- Encourager le **maintien à domicile** ou dans leur cadre de vie des personnes vulnérables en facilitant l'accès à des soins de santé de proximité, en promouvant les services à domicile, en assurant des déplacements collectifs accessibles financièrement, en soutenant les aidants proches et en encourageant les initiatives de solidarité à domicile, comme l'aide entre voisins et les contacts pour briser l'isolement.
- Être à l'écoute des **ASBL actives dans le secteur** concernant leurs besoins en termes de locaux, et de logistique afin d'assurer une pérennité de leurs services.
- En collaboration avec les acteurs de la santé et des hôpitaux, soutenir les initiatives d'**hospitalisation à domicile**.

AVEC VOUS, pour nos aînés!

Vous le constatez! La démographie de notre pays et de nos zones rurales en particulier est vieillissante. La situation de nos aînés nécessite de notre part une attention toute particulière.

Chers seniors, apporter une réponse à vos attentes, c'est vous exprimer notre reconnaissance et notre gratitude : vous avez contribué à la construction de notre société et vous avez encore beaucoup à transmettre : votre expérience de vie, vos traditions, vos savoirs. Investir dans votre bien-être, c'est défendre la dignité de chaque personne et protéger les plus vulnérables. C'est renforcer notre société intergénérationnelle. C'est prendre soin de sa voisine, de son père, de sa tante, de son ami. C'est aussi une réponse aux défis économiques des soins de santé. C'est enfin une responsabilité morale et éthique.

Répondre à vos attentes, c'est aussi se rendre compte que vos besoins sont multiples et que vous êtes nombreux à être toujours très actifs.

« Votre besoin de sérénité »

Actuellement, les services de soutien à domicile ne suffisent pas toujours à maintenir une autonomie satisfaisante pour vous tous, notamment ceux d'entre vous qui vivent isolés ou sans aidant proche. De plus, bien que certaines initiatives existent, comme le projet Senior Focus, elles méritent d'être renforcées et mieux promues.

Votre mobilité reste un défi majeur, entravant votre capacité à participer pleinement aux activités communautaires et à effectuer vos courses quotidiennes. Le manque d'habitats adaptés, que ce soit des logements groupés intergénérationnels ou des résidences-services, limite les options pour ceux d'entre vous qui ne peuvent plus vivre seuls de manière sécurisée.

Enfin, notre maison de repos et de soins, bien que fonctionnelle, nécessite des améliorations constantes pour répondre aux standards de qualité et demeurer

accessible à tous, notamment en évitant sa privatisation. Il est également crucial d'améliorer la communication et la collaboration entre les différents services, ainsi que de structurer l'information sur les aides disponibles et les activités qui vous sont offertes.

Il est important d'assurer à chacun d'entre vous une vie de qualité, quels que soient votre situation, votre état physique, vos choix ou vos besoins sanitaires.

Nous développerons 3 niveaux de prise en charge pour vous permettre de vous épanouir dans les meilleures conditions possibles :

- 1er niveau : **l'autonomie à domicile** : soutenir les soins et l'aide à domicile pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible.
- 2ème niveau : **une résidence-services** : offrir des logements adaptés pour ceux d'entre vous qui n'ont pas ou pas suffisamment d'aidants proches et disposent de ressources financières suffisantes.

- 3ème niveau : **une maison de repos et de soins** : assurer un hébergement de qualité pour toute personne qui le désire ou nécessitant des soins infirmiers et médicaux continus.

L'autonomie à domicile renforcée!

- Développer un **service d'aide administrative ou numérique à domicile** pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, isolées familialement ou en délicatesse avec les nouvelles exigences numériques.
- Développer et suivre le **projet Senior Focus** : une boîte jaune à mettre dans le frigo avec tous les renseignements utiles pour les services de secours.
- Promouvoir et développer le **service de repas à domicile**.
- Permettre une **meilleure mobilité de nos aînés dans la commune** pour effectuer vos courses et vos activités en soutenant le service de proximité et en développant un projet de type Mobil'Est.
- Promouvoir toutes les **formes d'habitat groupé intergénérationnel** (habitat kangourou, tiny houses dans le jardin des logements individuels afin de permettre à des aînés de venir vivre à côté de leurs enfants ou à un jeune aidant de résider à côté d'un ménage senior et de l'aider dans son quotidien).

Une résidence service!

- Étudier la **construction d'une résidence-services à proximité de la maison de repos**. La proximité des deux structures permettra des synergies considérables en matière de services. Une résidence-services est composée d'appartements adaptés aux personnes âgées intégrant des services visant à faciliter leur quotidien et à soutenir leur autonomie.

Une Maison de Repos et de Soins publique!

- Maintenir la **gestion de la MRS au sein du CPAS** et empêcher sa privatisation afin d'assurer un service public de qualité accessible à tous.
- Développer des **projets intergénérationnels** tels que l'espace partagé déjà existant avec la Maison des Jeunes, un espace partagé avec une école primaire (par exemple un potager), des ateliers intergénérationnels à la maison de repos, des collaborations avec les activités de la bibliothèque, de l'Abbaye...
- Assurer le **bien-être du personnel de notre maison de repos et de soins**. Nous nous engageons à promouvoir une communication et une collaboration optimales, tant au sein des différents services qu'entre eux. Chaque membre de notre équipe, indépendamment de sa fonction,

bénéficiera de la même écoute et de la même attention.

« Votre souhait d'être moteurs »

Votre présence est précieuse au sein d'organes décisionnels de nos institutions (écoles, CPAS, école des devoirs, consultation des nourrissons, Croix-Rouge, clubs sportifs, cinéma, associations culturelles et musicales...). D'autres d'entre vous sont peut-être à la recherche d'activités où ils pourraient se rendre utiles, partager leurs expériences et compétences.

Une meilleure information concernant les aides, les activités et les possibilités de bénévolat!

- Structurer et organiser l'**information des aînés** via les médias actuels et anciens, disposer d'un agenda précis, d'une information actualisée sur les aides et les services à rendre, sur les possibilités de bénévolat.
- Organiser et faire vivre dans la commune, **la journée internationale des personnes âgées**, le 1er octobre.

Des formations et des activités!

- Transformer le **conseil consultatif des aînés** en une véritable commission communale des aînés, en cohérence avec notre vision démocratique.
- Soutenir le **comité des Pensionnés** pour assurer le maintien et le développement de ses activités.
- Développer des activités pour les **jeunes pensionnés** : sports adaptés, activités culturelles.
- Créer un ou plusieurs **groupes de personnes bénévoles compétentes** chargées de l'entretien des promenades sur le territoire de la commune, de l'entretien des fontaines, des berges des rivières, du maintien de la biodiversité... en soutien aux organismes existants.



AVEC VOUS, pour le handicap!

Vous le constatez! Trop souvent, les décisions politiques ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Il est essentiel d'établir une politique transversale qui intègre systématiquement leurs préoccupations dans toutes nos initiatives. Aujourd'hui, l'accessibilité des espaces publics et des infrastructures est souvent insuffisante, limitant l'autonomie et la mobilité de toutes les personnes. Les logements adaptés manquent, obligeant de nombreux individus à vivre dans des conditions inappropriées. Sur le plan social et éducatif, l'inclusion reste limitée, les écoles manquent de ressources pour soutenir ces élèves, et les activités culturelles et sportives ne sont pas toujours accessibles. Les familles des personnes en situation de handicap font face à des défis administratifs et financiers significatifs sans le soutien nécessaire.

Bien que de nombreuses associations locales soient actives, une meilleure coordination et un soutien accru sont essentiels. La sensibilisation du personnel communal et des acteurs de l'éducation est primordiale pour favoriser l'inclusion. Nous devons également soutenir les ASBL et les initiatives de la commission des personnes à besoins spécifiques.

La dignité humaine est au cœur du projet de Citoyens. Notre responsabilité collective est de protéger et de soutenir les plus vulnérables. Nous souhaitons promouvoir l'autonomie, réduire l'isolement et respecter les droits humains de chacun. Investir dans ces politiques est en définitive bon pour toutes et tous. La diversité et l'inclusion apportent des perspectives uniques qui enrichissent l'ensemble de la société.

Il est temps de transformer Stavelot en un modèle d'inclusion pour tous, où chacun a sa place et peut s'épanouir pleinement.

Les personnes à besoins spécifiques, au cœur de notre action!

- Mener une **politique transversale du handicap**. Nous veillerons à analyser l'impact sur la personne à besoins spécifiques de chaque décision politique.
 - Développer un service d'**aide administrative à domicile** pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.
 - Encourager les initiatives de la **commission des personnes à besoins spécifiques**.
 - Soutenir les **ASBL actives dans le secteur**.
 - Soutenir les projets de résidence de **logements adaptés pour les personnes porteuses de handicaps** en partenariat avec l'AVIQ et des partenaires associatifs.
 - Créer des pictogrammes facilement identifiables afin d'améliorer **l'accès à l'information** concernant les services et les espaces publics.
- Sensibiliser les agents de proximité, le personnel communal et les professionnels de la petite enfance aux **difficultés des personnes porteuses d'un handicap**.
 - Favoriser **l'inclusion dans nos écoles communales**.
 - Accompagner **les familles** dans leurs aménagements et dans le parcours administratif.
 - Adapter l'offre culturelle aux personnes porteuses d'handicap et promouvoir des **projets culturels inclusifs**.
 - Soutenir tous les projets « **handisport** » : nous aiderons de manière active et encouragerons tous les clubs, grâce à des incitants financiers, à réaliser des projets inclusifs.
 - Rendre les **clubs et les plaines communales ouverts à tous**.





AVEC VOUS,

pour la démocratie participative!

Vous le constatez! La population a de moins en moins confiance dans les institutions et dans l'action politique. Investir dans la démocratie participative, c'est renforcer la légitimité démocratique des décisions, améliorer la qualité de celles-ci, renforcer la cohésion, l'inclusion et l'égalité. C'est promouvoir l'éducation civique, développer les compétences et les comportements citoyens, innover et expérimenter de nouvelles formes de gouvernance, moderniser notre commune et renforcer la confiance de la population dans ses institutions.

Il est plus que temps de mettre en place un système à Stavelot qui permette à chacun d'être écouté. **Avec nous, votre parole sera entendue et suivie d'effets!** Notre engagement est construit sur le principe de démocratie participative. Avec vous, nous avancerons ensemble.

Des budgets participatifs, vraiment participatifs!

- Mettre en œuvre des **budgets participatifs** qui soient vraiment participatifs, en incluant directement les citoyens dans la décision. Actuellement, l'octroi final du budget participatif revient au Collège Communal ; il s'agit donc d'un subside déguisé dans un emballage de budget participatif. La décision sur ce type de projet doit revenir aux citoyens et non au monde politique.

Un droit d'interpellation citoyenne renforcé!

- Renforcer et promouvoir le **droit d'interpellation**, possibilité déjà offerte par le décret wallon pour un citoyen d'ajouter un point à l'ordre du jour du conseil communal, de pouvoir s'exprimer sur ce point et d'avoir un débat au conseil communal.

Des citoyens inclus dans les grandes décisions de leur commune!

- Inclure les citoyens dans les grandes décisions : **sur chaque projet d'envergure, les citoyens seront consultés** activement pour qu'ils puissent donner leur avis.
- Mettre en place un **forum en ligne et une boîte à idées** à la commune : il y a de bonnes idées chez tout le monde, prenons-les en compte!
- Mettre en place une infrastructure permettant de mettre en œuvre facilement la démocratie participative, notamment par une **plateforme numérique**.

Des commissions thématiques actives et dynamiques!

- Mettre en œuvre une grande réforme de la gouvernance avec la mise en place de **commissions citoyennes** : une commission par grandes thématiques (économie, tourisme, sport, villages, environnement, etc). L'inscription et la participation à ces commissions se feront sur simple demande.

Des rôles précisés pour chaque organe communal!

- Préciser le **rôle du conseil communal** : il prendra acte des projets proposés, en discutera et les priorisera. Le fonctionnement sera le même qu'aujourd'hui, mais sera alimenté par la base citoyenne dans un cadre objectif et précis.
- Préciser le **rôle du collège communal** : il assurera la gestion quotidienne de la commune et mettra en œuvre les décisions du conseil communal.

- Préciser le **rôle du bourgmestre** : à nos yeux, le bourgmestre est le coordinateur, le représentant de tous les citoyens, l'exécutant et le responsable du pouvoir communal.

De la transparence et une communication claire!

- Améliorer la **transparence et la publicité de tous les actes politiques et administratifs** de la commune dans les limites établies par la loi.
- Publier et valoriser les **interpellations citoyennes** ainsi que les travaux des commissions citoyennes via l'ensemble des moyens de communication de la commune.
- Installer un dispositif neutre et équilibré visant à contrôler la **communication de l'exécutif communal** afin d'empêcher tout abus de propagande personnelle.
- Encourager et organiser la **participation aux élections** via un système de transports organisés pour permettre à chacun d'accomplir son devoir électoral.
- Poursuivre la publication des **informations communales** dans la presse locale.
- Rendre le **bulletin d'information communale** moins épais, sur papier recyclé plus fréquent et surtout neutre.



AVEC VOUS,

pour une information transparente, efficace et du 21ème siècle!

Vous le constatez! Aujourd'hui, l'information de la commune de Stavelot est perfectible pour plusieurs raisons :

- Les informations sont mal organisées et dispersées,
- Il n'y a pas de responsable clairement identifié pour l'information,
- Les échevins communiquent via des canaux privés,
- Le budget et les finances ne sont pas expliqués de manière didactique,
- Il manque de publicité sur les avis des commissions et les marchés publics,
- Le bulletin communal est plutôt publicitaire et électoraliste.
- Malgré un nouveau site web, il n'y a pas de stratégie numérique claire, et de nombreux services ne sont pas accessibles en ligne.

La transition numérique ne doit pas se faire au détriment du contact humain, et il est essentiel de maintenir des horaires d'ouverture adéquats pour que chacun puisse accéder aux différents services.

L'information publique a toujours été un outil de socialisation, et il est important de retrouver ce plaisir d'informer la communauté ensemble.

Une nouvelle image de marque pour Stavelot!

- Développer une **image de marque solide de notre commune** grâce à un véritable « city branding » afin de cultiver notre image de ville abbatiale tout en réarmant notre identité multiple : le circuit de Spa Francorchamps, Coo, les richesses naturelles, le cyclisme, etc. Ce marketing passera notamment par une communication harmonisée, par la création d'un logo et de visuels impliquant l'ensemble des forces de notre commune. Il s'articulera également autour du développement de différents labels.

Un chargé de communication!

- Désigner un(e) **chargé(e) de communication** au sein de l'écosystème communal afin de coordonner les différentes initiatives et de centraliser toutes les communications de la commune, incluant

notamment le centre culturel, l'office du tourisme, la RCA et les travaux communaux et régionaux. Il mettra en avant également le travail des différentes associations de la commune, renforçant ainsi le tissu associatif local.

Une information transparente!

- Assurer une meilleure visibilité des **marchés publics locaux** pour encourager la participation des entreprises et indépendants de Stavelot.
- Assurer la **transparence des rémunérations** en publiant le rapport des rémunérations sur le site internet de la ville.
- Publier et communiquer les **avis urbanistiques** de la commune sur le site internet.
- Diffuser les informations concernant le **budget** sur le site de la commune.

- Faire un état des lieux annuel via les différents canaux concernant les **grands projets en cours** (marchés publics, voiries...) et le diffuser par les différents canaux communaux.

Une information digitalisée!

- Développer un **nouveau site internet portail pour la commune** : le site sera labellisé « AnySurfer » afin que chacun puisse le consulter (y compris les malvoyants et non-voyants) et sera responsive (c'est-à-dire compatible avec toutes les résolutions d'appareils numériques). Il centralisera de façon claire, ludique et intuitive toutes les informations nécessaires à la vie des habitants de la commune, mais aussi des personnes qui doivent entrer en relation avec la commune (entreprises, touristes, etc.). Le site internet reprendra également les reportages presse et télé d'intérêt public réalisés sur le territoire de la commune.
- Améliorer la **fourniture de documents légaux** sous format digital.
- Créer un **agenda numérique unique** reprenant les informations communales, les informations associatives, les informations commerciales, les informations culturelles et les informations touristiques.
- Développer une **communication digitale officielle** via des comptes officiels et neutres de l'administration communale sur les réseaux sociaux.
- Relancer une **newsletter régulière** pour informer les habitants de tous les événements à venir dans l'entité, communaux, para-communaux ou associatifs.
- Développer les **outils numériques de la Commission Travaux** : cette commission mettra en place des outils digitaux d'implication citoyenne tels qu'un cadastre interactif des routes communales et assurera la promotion de l'utilisation d'outils d'implication citoyenne (comme Fix my Street) notamment dans la lutte contre les incivilités. Ces outils permettront d'améliorer la communication entre les citoyens et les services publics afin de relever les travaux à réaliser et les tâches à effectuer.
- Soutenir la **transition démocratique au moyen du numérique** (applications, outils en ligne, etc.). Nous mettrons à ce titre également à l'étude l'exploitation d'un logiciel comme Cap Collectif qui permet de soutenir les consultations, les budgets participatifs....
- Mettre à jour les **points d'intérêt de la commune** sur les sites et applications (exemples : Google Maps, Openstreetmap, Park4Night ... etc.).
- Mettre la commune en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données à caractère privé** (RGPD).

De l'information également disponible en papier!

Nous nous engageons à développer une communication papier, accessible à tous les Stavelotains.

- Mettre en place un **kiosque d'information** : un ou plusieurs points d'information centralisés seront installés, où chacun pourra trouver les informations essentielles.
- Organiser la **distribution de l'agenda via les commerces locaux** : les commerçants de Stavelot qui le souhaitent pourront distribuer ces informations, facilitant ainsi leur accès à tous, tout en créant un point de contact supplémentaire pour leur commerce.
- Rendre le **bulletin d'information communale** moins épais, sur papier recyclé plus fréquent et neutre.

Une information spécifique pour les nouveaux habitants!

- Créer un « **Welcome Pack** » et une soirée d'accueil pour les nouveaux habitants afin de les guider dans leurs démarches et leur découverte de notre collectivité notamment sa culture, son patrimoine, son histoire, mais aussi ses services et ses associations.
- Organiser annuellement un **tour pour les nouveaux arrivants**, en présentant les points historiques de la ville et en partageant le riche patrimoine de Stavelot, ainsi que les différents services, publics ou privés.

De la clarté dans les aides à obtenir!

- Accroître l'information concernant la **collecte et le tri des déchets**, les horaires de passage des papiers et des encombrants.
- Clarifier et diffuser toutes les informations nécessaires concernant les opportunités et les démarches pour obtenir des **subsidés communaux** (privé, entreprise, associations...)

La cybersécurité en action!

- Prévenir et combattre le **phishing, l'usurpation d'identité et le piratage informatique** de nos agents et de notre parc informatique. Nous explorerons toutes les solutions appropriées, qu'elles soient internes ou externes, pour garantir une protection optimale.
- Mettre en place une **politique de cybersécurité** au sein de l'administration communale.



1. Fabrice
LEBRUN

45 ans - Ster-Francorchamps



2. Anne-Marie
ENGLEBERT-GILLARD
70 ans - Stavelot



3. Romain
LOUSBERG
28 ans - Stavelot



4. Joëlle
MERNIER
48 ans
Neuville – Francorchamps



5. Nicolas
DELREZ
42 ans - Stavelot



6. Sandra
HENRARD
49 ans - Stavelot



7. Xavier
SCHAIR
26 ans - Stavelot



8. Anne-Sophie
LOCHT
37 ans - Hockai



9. Gaëtan
DUMOULIN
33 ans - Cheneux – Masta



10. Julie
MELIS
39 ans - Stavelot



11. Raphaël
GRÉGOIRE
39 ans - Parfondruy



12. Evelyne
LÉGAT
65 ans - Stavelot



13. Olivier
MARCHAL
33 ans - Stavelot



14. Suzan
VAN HELVOIRT
52 ans - Hockai



15. Jérôme
MONVILLE
38 ans - Stavelot



16. Frédérique
GILLET
37 ans - Cheneux – Masta



17. Pierre
ERLER
53 ans - Francorchamps



18. Maud
NEDZA
26 ans - Stavelot



19. Laetitia
MARTIN
44 ans - Stavelot

